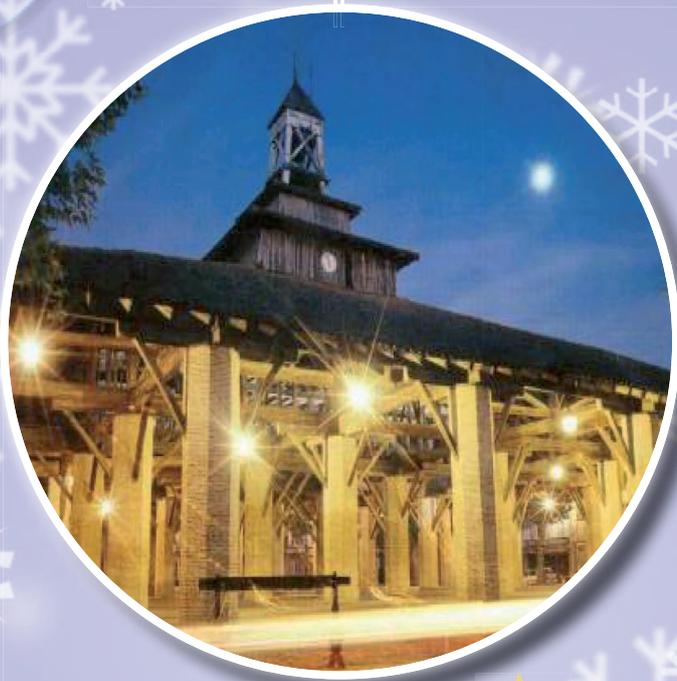


Décembre 2013 / Janvier / Février 2014 N°22
Magazine d'Information Municipale

GRENADEMag

SAINT-CAPRAIS

De Grenada a Sant-Crambari



*Joyeuses
fêtes*

LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

Dossier
**L'éclairage
public**

ALERTE À LA POPULATION / p. 06

L'ORGUE CAVAILLÉ - COLL / p. 26

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE / p. 29

SÉLECTION D'AUTEURS RÉGIONAUX
LECTURE D'EXTRAITS CHOISIS
ARTISAN D'ART

15 exposants professionnels
Rencontres et dédicaces d'auteurs

13^{ÈME} ÉDITION

www.tourisme-grenade.fr

FOIRE AUX LIVRES

Dimanche **23 février**

Salle des Fêtes de
Grenade - 9h à 18h

38 rue Victor Hugo - 31330 Grenade - Tél : 05 61 82 93 85





Édito

Déjà décembre... et le dernier bulletin municipal de l'année, qui annonce la période chaleureuse et festive de Noël. En effet, malgré le froid hivernal et les soucis de tout un chacun, la magie de Noël est là pour réchauffer, ne serait-ce que par le sourire et les yeux pétillants de nos enfants.

Cette fin d'année ne freine en rien notre travail que nous poursuivons avec ardeur, tant pour finaliser les grands projets tels que la restauration de la Halle, l'ouverture du nouveau Centre de Loisirs ou le nouveau PLU, que pour faire avancer les projets dont l'aboutissement est prévu à moyen ou long terme. Nous portons également une attention constante aux problèmes quotidiens susceptibles de nuire au bon fonctionnement de notre ville, et tentons de les résoudre aussi rapidement et simplement que possible.

J'en profite d'ailleurs pour saluer le travail effectué par les différents services municipaux qui, jour après jour, répondent efficacement aux tâches qui leur sont confiées, et les remercie pour la disponibilité et l'investissement dont ils font preuve au sein de notre ville.

J'espère que vous prendrez plaisir à parcourir cette dernière parution de l'année, dans laquelle vous trouverez une information sur un nouveau dispositif d'alerte mis en place sur la commune, des informations relatives aux services municipaux pour vous faciliter le quotidien, un dossier sur l'éclairage public, mais aussi les informations associatives et le programme culturel des festivités à venir.

Je voudrais conclure mon éditorial en rendant hommage à Monsieur Jean BERTRAND, décédé le 22 octobre 2013 à l'âge de 94 ans. Il a œuvré pour la ville de Grenade en tant que Maire de 1971 à 1975. Les élus (du Conseil Municipal), ainsi que les personnels municipaux, se joignent à moi pour adresser nos plus sincères condoléances à sa famille.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je souhaite à tous les habitants de Grenade et Saint-Caprais de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2014.

Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade

4 > Notre cadre de vie

9 > Bien dans ma ville

Police municipale - 9

PIJ - 10

Sport - Jeunesse - 11

CCAS- 12

Maison de retraite - 13

Vie culturelle - 14

Enfance - 16

Nouveaux agents - 18

20 > Dossier

L'éclairage public

26 > Un portrait, une idée

L'orgue Cavallé - Coll

28 > Arrêt sur images

30 > Communauté de Communes

33 > Conseil Général de la Hte-G

34 > La vie des associations

44 > Agenda de votre été

45 > Infos pratiques santé

Mairie de Grenade

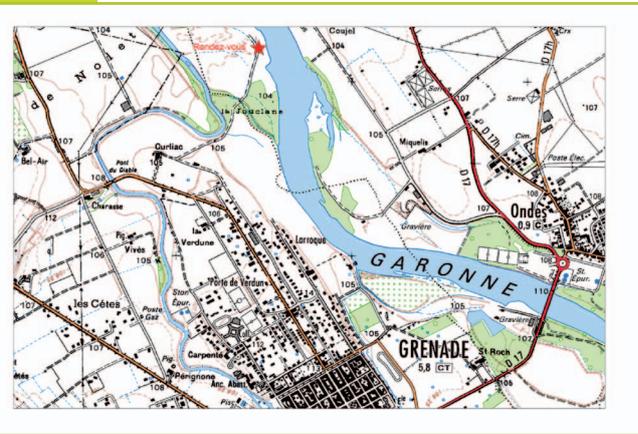
Av. Lazare Carnot - 31300 Grenade
Tél. 05 61 37 66 00 - www.mairie-grenade.fr
communication@mairie-grenade.fr

Grenade Saint-Caprais Mag est édité par la Mairie de Grenade - Mise en page : Service communication - Impression : Imprimerie Ménard - Directeur de la publication : Jean-Paul Delmas - Comité de rédaction : M. Louge - A. Taurines - M. Briez - M. Xillo - S. Schiele - S. Boisse et le service communication - ISSN : 1245-2947 - Nouvelle série - Septembre 2013
Imprimé sur du papier recyclé



Journée Mondiale des Zones Humides

Samedi 22 février 2014



L'association Nature Midi-Pyrénées est engagée depuis plusieurs années pour la préservation et la restauration des bords de Garonne. Ainsi, elle gère plusieurs sites du Domaine Public Fluvial qui présentent de forts enjeux écologiques et fonctionnels.

Sur la Commune de Grenade, le site dit « des alluvions de la Save », situé à l'amont de la confluence de la Save et de la Garonne, est ainsi géré par l'association depuis 2008.

Le secteur des alluvions de la Save présente de nombreux intérêts de par la présence d'un bras-mort, d'un important atterrissement (dépôt de galets) et de boisements inondables où les saules blancs, peupliers noirs et autres frênes accueillent une faune caractéristique.

Mais un important linéaire des berges de Garonne sur ce site est complètement dépourvu de ripisylve (les boisements de berges). Cette absence de ripisylve crée une rupture de la continuité écologique « la trame verte » et est donc un frein à la circulation des espèces du fleuve vers les terres mais aussi le long du cours d'eau.

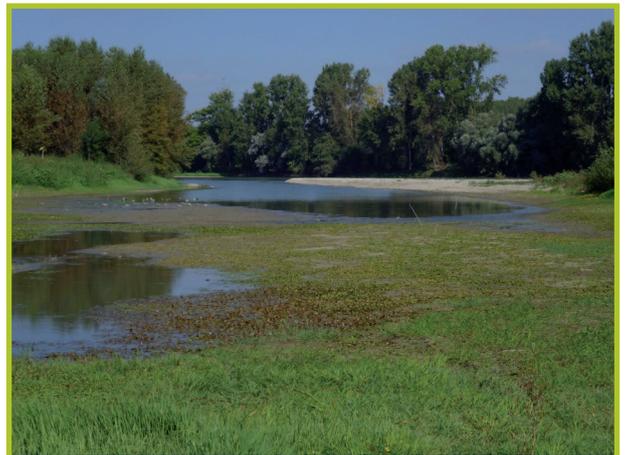
De plus, la ripisylve a de nombreux rôles vis-à-vis du fonctionnement du fleuve : maintien des berges et épuration de l'eau par les racines, ralentissement du courant lors des crues... absent sur ce secteur.

Face à ce constat, le plan de gestion 2012-2014 des sites gérés par Nature Midi-Pyrénées prévoit la reconstitution de cette ripisylve par plantation d'arbres et d'arbustes locaux.

Ainsi, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides et en partenariat avec l'association Arbres et Paysages d'Autun, un chantier de plantation est organisé et ouvert à tous le samedi 22 février 2014 à 9h30.

Cette journée permettra de réaliser la plantation sur le site, mais aussi, si la météo le permet, de découvrir les richesses de Garonne lors d'une balade naturaliste l'après-midi.

Nous comptons sur vous !



Permis de conduire Nouveauté...

Depuis le 16 septembre 2013, le nouveau permis de conduire unifié, sécurisé, pratique et renouvelable, format "carte de crédit" est délivré.



Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033. Les titres de permis de conduire seront remplacés progressivement par des nouveaux permis au format "carte de crédit" à partir de 2015. Les titulaires de permis de conduire seront informés par leur préfecture des modalités d'échange le moment venu.

Les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité, en 2014.

Le service des permis de conduire de la Préfecture de la Haute Garonne change ses horaires à partir du 4 novembre 2013 : du mardi au vendredi de 9h à 15h00 fermeture du service le lundi.

CARTES GRISES :

A compter du 4 novembre 2013, ne seront acceptés en règlement du coût des certificats d'immatriculation (cartes grises) que les chèques libellés à l'ordre du Régisseur de recettes. L'ordre du trésor public ne sera plus admis.

Civilité...

La commune de Grenade rappelle aux citoyens du centre ville qu'il est interdit de brûler des déchets verts dans leurs jardins. Il est obligatoire de ramener ces déchets.

Déjections canines

Les personnels des Services Techniques Municipaux sont désormais assermentés afin de verbaliser les contrevenants contre les déjections canines.

Voirie

Le Pool Routier de Grenade a programmé pour 2014 la réfection de la RD 2, de la caserne des pompiers jusqu'à la limite du Tarn et Garonne. Ces travaux, entrant dans le cadre du programme d'entretien du Conseil Général, doivent être réalisés au cours du 1^{er} semestre. Lors du prochain bulletin municipal, nous aurons plus de précisions sur la date et la nature des travaux.

La CCSG continue la réfection des rues de Grenade. Les travaux rue Kléber ont pris du retard pour cause de renforcement de la structure de la chaussée qui était dans un état très dégradé. Pour la rue de l'Egalité, des problèmes d'écoulements des eaux pluviales ont allongé la durée des travaux.

**Au travail...
Le Père Noël attend ton
courrier !**

Dès le 02 décembre, la boîte aux lettres du Père Noël sera installée dans le hall de la mairie pour recevoir tous les courriers des petits grenadains. Le Père Noël a promis de répondre à chacun d'entre vous. Préparez vos lettres, dessins, et surtout, n'oubliez pas d'inscrire ton prénom, ton nom et ton adresse pour recevoir une réponse.



L'alerte à la population en cas de risque majeur

Informar la population au plus tôt est indispensable à la bonne gestion d'un évènement majeur qui survient sur la commune.

Tempête Klaus - 24 janvier 2009

Ce dispositif permet aux habitants de se mettre à l'abri ou d'évacuer le plus rapidement possible si nécessaire. L'organisation des services de la commune de Grenade, en cas d'incident grave, repose sur le Plan Communal de Sauvegarde adopté par arrêté municipal du 17 juillet 2009.

Ce Plan est complété par le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) dont un exemplaire a été distribué en 2009 à chaque foyer de Grenade et est disponible sur le site internet de la Mairie, dans la rubrique « Police Municipale ».

Inondation de la Save - 7 juillet 1977



Les risques naturels :

- Inondations des cours d'eau Save, Garonne et Hers-Mort
- Alertes météorologiques : orages, neige, grand froid, canicule ...
- Sécheresse



Les risques technologiques :

- Transport de matière dangereuse : conduite de gaz naturel TIGF qui traverse la commune
- Rupture de barrage avec risque d'inondation par vague de submersion
- Incident nucléaire

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) régit l'organisation à mettre en place (cellule de crise municipale, missions des services municipaux, coordination avec les services extérieurs tels que gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers, établissements scolaires ...) et les outils opérationnels qui permettront de préserver la sécurité des populations, des biens et la sauvegarde de l'environnement face à un événement de sécurité civile.

Automate d'alerte : un système d'appel en masse

Nouveau moyen d'alerte mis en place en septembre 2013

La municipalité s'est dotée d'un automate d'alerte permettant d'informer l'ensemble des habitants de la commune qui seront inscrits sur la liste des « abonnés » au système.

L'alerte prévient la population soit par message audio (téléphones fixes ou portables) soit par des messages écrits (SMS).

La commune de Grenade s'est dotée de l'option cartographie qui permet de gérer plus facilement les alertes sur un secteur donné de la commune.

Il est ensuite possible de suivre en temps réel l'avancée de la campagne d'appel et connaître les foyers et/ou les personnes qui ont reçu le message ou non.

L'inscription au système d'appel :

- Inscription automatique pour les administrés dont les numéros de téléphone fixe figurent dans l'annuaire téléphonique, avec une mise à jour automatique tous les ans.
- Si vous n'êtes pas répertorié dans l'annuaire ou si vous souhaitez être contacté sur un numéro de téléphone portable, l'inscription se fait par ce formulaire.



Formulaire mis en ligne sur le site internet www.mairie-grenade.fr et disponible à l'accueil de la Mairie.

Une mise à jour sera effectuée tous les ans.

Inscription au système d'alerte et d'information à la population

Remplir un seul bulletin par foyer

Nom : Prénom :

Adresse précise (n° de voirie, rue,...) :

Complément de voie (lieu-dit, appartement, étage,...) :

31330

Grenade

Saint Caprais

Téléphone fixe (**uniquement si liste rouge**) :

Téléphone portable :

L'ensemble des données seront utilisées uniquement à des fins liées aux **alertes à la population** conformément à la déclaration faite à la CNIL. **Les personnes figurant dans l'annuaire téléphonique sont inscrites automatiquement.** Si vous souhaitez, vous pouvez vous désinscrire auprès de la mairie.

Où déposer le Bulletin d'inscription :

- **A l'accueil de la Mairie** : Mairie de Grenade - Avenue Lazare Carnot - 31330 GRENADE.
- **Par e-mail** : contact@mairie-grenade.fr
- **Par inscription depuis le site Internet de la Mairie** : www.mairie-grenade.fr (sur la page d'accueil)

Les moyens d'alerte mis en place sur la commune de Grenade



- Une sirène fixe communale qui émet le signal national d'alerte défini par l'arrêté ministériel du 23 mars 2007. Un test périodique est effectué tous les 1er mercredis de chaque mois à 12h00.
- Un ensemble mobile d'alerte avec des haut-parleurs installés sur le véhicule de la Police Municipale.
- Un panneau à message variable situé Avenue du Président Kennedy. Il s'agit d'un système télécommandé qui permet d'afficher des messages rapidement modifiables.
- Le porte à porte assuré par les élus et les agents communaux.
- Le site internet de la Mairie : www.mairie-grenade.fr
- La radio et la télévision
- Automate d'Alerte



informez-vous



Document d'Information Communal sur les

RISQUES MAJEURS

Que faire ?



soyez vigilants

Document à conserver

Journée Lumière et Vision sur Grenade 2013 / 2014



Pour la saison d'hiver, il est essentiel que les phares de votre véhicule soient bien réglés et en conformité.

Outre le fait que cela constitue une infraction, c'est une condition de sécurité pour tous les usagers de la route.

La Police Municipale et la Prévention Routière vous proposent de vérifier gracieusement la conformité de votre éclairage. Pour cela, présentez vous sur

le parking des Allées Alsace Lorraine
Côté Mairie de 09h30 à 11h30 et de 14 h 00 à 16 h 00 les :

Vendredi 13 décembre 2013

Mercredi 18 décembre 2013

Pour votre sécurité, n'hésitez pas à faire le déplacement.



VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

SANS ATTENDRE
COMPOSEZ LE



- ne touchez à rien
- avisez le plus rapidement possible les services de police ou de gendarmerie
- protégez la zone d'entrée des malfaiteurs, les endroits qui ont été fouillés

- opposition bancaire : 0 892 705 705
- opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- téléphones portables volés :
 - SFR : 10 23
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00

NE FAITES PAS DE CADEAUX AUX CAMBRIOLEURS



**Le vol ne s'improvise pas,
la sécurité non plus.**



VOTRE VIGILANCE

**Une aide indispensable pour
lutter contre les cambriolages**



La sécurité des personnes et des biens est la mission prioritaire des forces de l'ordre (police et gendarmerie). L'exigence est donc de tout mettre en œuvre pour enrayer la progression des cambriolages.

L'action des forces de l'ordre doit être conjuguée à votre vigilance pour faire reculer un phénomène qui n'est pas une fatalité.

La prévention des cambriolages est l'affaire de tous. S'en prémunir en observant des règles simples est possible.

Faisons échec aux délinquants par une plus grande solidarité face aux cambriolages.

Le Préfet
Henri-Michel COMET

Vacances de Toussaint

3^{ème} chantier "jeunes" environnement...



Depuis l'été 2011, le PIJ de la Mairie de Grenade propose sur certaines périodes de vacances des « chantiers jeunes » qui s'adressent à des jeunes de 16 et 17 ans, à la recherche d'un job pour les vacances et pour lesquels décrocher un petit boulot reste quasi impossible quand ils sont mineurs.



Les jeunes retenus ont donc fait la démarche de venir au PIJ en exprimant leur demande et nous confirment leur motivation à la proposition d'une action « chantier jeunes ».

Sur ce principe là un troisième chantier jeunes au-

tour de la protection de l'environnement a été proposé aux jeunes lors des vacances de Toussaint. C'est donc en collaboration avec l'association « Nature Midi Pyrénées », qui intervient régulièrement sur les sites de Grenade, que 10 jeunes ont œuvré à entretenir et nettoyer le sentier pédestre (réalisé en octobre 2012) mais aussi à enlever les embâcles, arracher les drageons et à couper les rejets d'ailantes. Ceci, sur l'île de Martignac à St Caprais et à la Nautique pour le sentier pédestre.

Et comme pour les précédents chantiers, ils ont pu obtenir une bourse pour leur participation.

Bravo et merci à Marion, Camille, Faraw, Maud, Nicolas, Elisée, Florian, Morgiane, Salomé et Andreia pour leur investissement et leur bonne humeur sur ce chantier.

Ils ont participé activement, à leur niveau, à préserver notre planète.

Merci aussi à Séverine Ratsimba, animatrice au PIJ qui les a accompagnés sur cette action, à Mr Rhodes et Mr Craipeau de l'association « Nature Midi Pyrénées », à Mohamed Beghennou et Nathanaël Vargas des Services Techniques de la commune pour leur collaboration et leur disponibilité sur cette action.

Informations BAFA

Vacances de Toussaint 2013

Pour la 5^{ème} année, le Point Information Jeunesse de Grenade a organisé le mardi 22 octobre pour les plus de 16 ans une matinée d'« Information Collective sur la formation BAFA ».

Ce temps là, a permis de présenter le déroulement de cette formation, les rôles et fonctions de l'animateur, les critères de validation des différents stages, les aides possibles pour accéder à la formation, etc...

10 jeunes ont donc pu bénéficier d'une information complète sur les modalités pour accéder au BAFA et poser toutes les questions qui les préoccupaient.

**Pour tous renseignements sur le BAFA :
Vous pouvez vous adresser toute l'année au
PIJ**

**2 A Allées Alsace Lorraine -
31 330 Grenade sur Garonne
05 62 79 48 56**

**Lundi - mercredi et vendredi : 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h**

Mardi et jeudi : de 14 h à 18 h

A VENIR AU PIJ

La formation générale et
l'approfondissement BAFA pour
les vacances de Printemps
2014.

**DE JANVIER À MARS
au PIJ de Grenade !**

**Vente de forfaits ski à tarifs réduits
6 janvier > 28 mars 2014**

Station	Jeunes		Prix en station
	Moins de 26 ans	Plus de 26 ans	
Font Romeu	27	32	30 / 35
Gazet	22	27	24 / 29
Peyragudes	27,5	32,5	32,5 / 37,5
St Lary	29	35,5	32,5 / 38
Ax les Thermes	Moins de 30 ans : 23	Plus de 30 ans : 35	23,5 / 34
Luchon Superbaugères	18,5	24	23 / 30

Précisions à prendre en compte impérativement !
 Stages 4 nuits - Sous réserve de disponibilité
 Tarifs hors assurance (complet entrée 2 € et 3 € en plus du forfait)
 Payez à l'avance votre forfait une semaine avant votre première ski
 Paiement par chèque uniquement

Horaires d'accueil
 Lundi - Mercredi et vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
 Mardi et jeudi : de 14 h à 18 h

Point Information Jeunesse - 2A, allées Alsace-Lorraine - 31330 Grenade - Tél 05 62 79 48 56

Accompagnement à la scolarité

On recommence pour 2013 - 2014

Le CLAS a redémarré son année scolaire 2013-2014 avec un groupe de 12 jeunes de la commune.

Mais qu'est-ce que le CLAS : c'est un dispositif national organisé par le service Sport Jeunesse municipal depuis 5 ans, en partenariat avec le collège de la ville, pour des jeunes de la commune scolarisés en 6ème et 5ème (12 places) rencontrant quelques difficultés dans leur parcours scolaire : besoin d'une aide ponctuelle, retrouver confiance en soi et autonomie, apports d'organisations méthodologiques, suivi scolaire, découverte culturelle autour de l'écriture, de la lecture et de l'expression théâtrale et accompagnement parental, sont les objectifs de cette action.

Jours et heures des séances : lundis et jeudis de 17h à 18h et les mercredis de 13h30 à 14h30.

Lieu : Point Information Jeunesse, 2A allées alsace lorraine

Contact : coordinatrice du dispositif : Melle Daussion au PIJ les matins (05 62 79 48 56)

ANIMATIONS JEUNES

Comme chaque période de vacances, l'Animation Jeunes du service Sport - Jeunesse vous propose un programme riche et varié durant ces vacances de Noël.

SERVICE SPORT-JEUNESSE



ANIMATION JEUNES

VACANCES de NOËL 2013
23 > 24/12 et 30/12 > 02/01

PRÉ-ADOS
10 - 15 ans

Lundi 23	Mardi 24	Lundi 30	Mardi 31	Jeudi 02
23 places Petite prestation + repas	23 places Petite prestation	23 places Petite prestation + repas	23 places Petite prestation	30 places Petite prestation + repas
Journée 9 h > 17 h	Journée 9 h > 17 h	Journée 9 h > 17 h	Journée 9 h > 17 h	Journée 9 h > 17 h
> Activités > Jeux	Sortie Bowling	> Activités > Jeux	Sortie Bowling ou Patinoire	> Activités > Jeux
Repas Sortie Cinéma Blagnac		Repas Sortie Cinéma Blagnac		Repas et Fête 
<p>1, cours Valmy (Halle aux agneaux) - 06 30 58 02 31 De 8 h à 18 h (Attention : fermeture les 24 et 31 décembre à 17h)- Les goûters ne sont pas fournis</p>				

⚠ Temps d'accueil : 8 h > 9 h et 17 h > 18 h (fermeture à 17h les mardis 24 et 31 décembre
Inscriptions du 18/11 au 29/11/2013 : Guichet unique - 5, rue Belfort - 05 61 37 66 12
Horaires Guichet Unique : 7 h 30 > 12 h et 13 h 30 > 17 h

Nouveautés au C.C.A.S

Ateliers gratuits...

L'espace **Chiomento** sis au 17, avenue Lazare CARNOT-31330 Grenade, vous propose des activités collectives dans le cadre de son centre social.

YOGA DU RIRE

Lundi de 15h00 à 16h30
tous les 15 jours.

MARCHE DU MARDI

Une fois par mois de 10h00
à 12h00 avec un thème

MARCHE DU MARDI

Une fois par mois de 10h00
à 12h00 avec un thème

Ex : Grenade avant et
après les moines

CODE DE LA ROUTE

Mercredi tous les deux mois
de 14h00 à 16h00

CARSAT

Atelier Prévention des chutes/
atelier Mémoire : une séance
hebdomadaire pendant 3 mois.
Ateliers financés par la CARSAT
pour un public à la retraite.
Calendrier à définir.

INFORMATIQUE

Samedi de 10h00 à 12h00

FRANÇAIS

Mercredi de 9h30 à 11h30 et
le jeudi de 14h30 à 16h30

Le Centre Social de Grenade c'est aussi
des projets ponctuels comme celui de :

La Magie de l'Automne

Avec balade, cueillette de fruits sauvages,
confection d'hôtels à insectes et de boules de
graisse pour les oiseaux,
préparation de la terre pour
l'hiver aux jardins familiaux,
élaboration de baume pour la
peau et réalisation de thés
pour Noël.



Bienvenue à toutes et à tous !

Centre d'Action Sociale,
Espace Chiomento
17, avenue Lazare CARNOT
31330 Grenade
05 81 33 02 41

Nouvelles des résidents de l'E.H.P.A.D. St Jacques

Une série d'événements est venue colorer ces derniers mois écoulés, marquant ainsi une entrée festive dans la saison de l'automne.



Septembre :

A commencer par la venue du Cirque Appolo le 12 septembre, financée par notre association Arc en Ciel (association des résidents et des familles).

A l'instar de l'année dernière, nous avons en premier lieu rendu visite aux animaux, installés à l'extérieur du chapiteau. Ce fut l'occasion de nous aventurer à caresser, non sans quelques réserves, des animaux tels le lama, le chameau et l'autruche.

Après quoi, place au spectacle où les artistes, jongleur, équilibriste, dompteur sans oublier le clown ont enflammé le public avec des numéros tout aussi talentueux les uns que les autres. Un véritable moment de plaisir !

Octobre :

Depuis quelques décennies, le mois d'octobre est évocateur d'un événement national, dédié spécifiquement à la personne âgée devenu, dès lors, incontournable dans les EHPAD : **la Semaine Bleue.**

Cette année, du 21 au 25 octobre, nous avons mis un point d'honneur à rendre ce moment, comme tous les ans, convivial et festif.

Après une préparation de deux mois durant lesquels, nous avons, en collaboration avec les personnels, œuvré à la décoration de notre résidence et concocté avec l'équipe des cuisiniers le menu proposé lors du repas-spectacle, la fête a enfin battu son plein durant toute la semaine : un véritable travail d'équipe au profit d'un moment de plaisir, d'émotion partagé avec nos familles et les personnels.



Musique, spectacle...

La saison culturelle continue

Grenade se donne le vertige

Vernissage > samedi 30 novembre 10 h à 12 h 30 (salle d'exposition municipale)



Tout public
Gratuit

Depuis sa création en 2000, "Vertige" donne à voir des images en lien avec des préoccupations, des problèmes fondamentaux de notre époque et de nos sociétés. La démarche étant aussi bien humaniste qu'artistique, la réflexion et la création collective sont d'une importance capitale.

L'un des axes de leur travail consiste à déplacer l'image vers des lieux où elle est inhabituelle, où elle surprend.

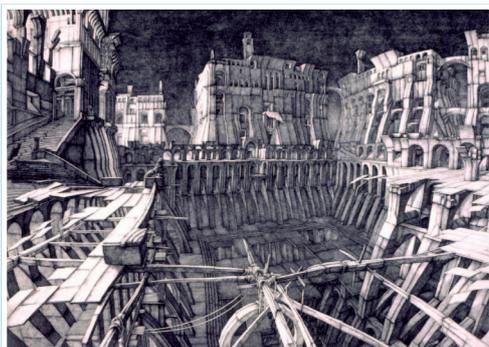
La Mairie invite l'association "Vertige" pour cette saison culturelle dont le fil conducteur "habiter son territoire" donnera aux habitants la possibilité de vivre une exposition autrement, dans un périmètre accessible à pieds en intérieur et en extérieur.

Exposition dans les Espaces publics et lieux permanents du **30 novembre 2013 au 7 janvier 2014**

Visites réservées aux scolaires en décembre 2013.
Inscription préalable auprès du Service Affaires Culturelles : 05 81 33 02 35

"Habiter (...)"

Salle d'exposition municipale et CDI du Collège Grand Selve 11 janvier au 27 février
Vernissage le samedi 11 janvier de 10 h à 12 h 30 (salle d'exposition municipale)



L'exposition « Habiter (...) », en partenariat avec les Abattoirs-Frac - Midi - Pyrénées, met en avant des artistes dont le propos se rejoint sur un point : habiter son espace, son territoire, au sens propre comme au sens figuré donc, habiter son être intérieur, son imaginaire.

Les œuvres exposées présentent différentes techniques et médiums : gravure (eau forte, linogravure), collage, photographie, vidéo, proposant ainsi une exposition protéiforme en adéquation avec les arts plastiques au sens large et avec des artistes internationaux et/ou de la région.

« Habiter (...) » se délocalise au Collège du Grand Selve pour agrandir l'espace d'exposition. Des professeurs ont participé notamment au choix des œuvres. Le Centre de Documentation et d'Information recevra les œuvres d'Erik Desmazières « La place désertée » et « La cité abandonnée ».

les Abattoirs
FRAC Midi-Pyrénées

Médiations avec les publics : visites scolaires sur réservations préalables auprès du Service des Affaires Culturelles 05 81 33 02 35

SPECTACLE DE NOËL
Par la compagnie Théâtre des Ombres

GRATUIT
PLACES LIMITÉES
A PARTIR DE 3 ANS

MERCREDI 04 DECEMBRE
à 16 h (durée 50 min)

- Ballade en Grèce, en Perse, en Chine, en Russie, en Amérique
- En Afrique
- Plongeuse en eau profonde
- Le tango du Limaçon
- Le swing du Héron
- La Grenouille et le Boeuf
- Une Jeune Grenouille
- Et autres saynètes en théâtre d'ombres

Inscriptions obligatoires :
05.81.33.02.35 ou à la Bibliothèque

Le Père Noël Fait son Show

Samedi 14 décembre 2013 (Salle des fêtes municipale)

1 entrée = 1 jouet neuf convenable

Ouverture de la billetterie 15 h 30 et 20 h 30

Multimusique, l'Espace Chiomento - Centre Communal d'Action Sociale et le Service des Affaires Culturelles présentent cette année :



« Boris, sur les planches » : cirque (50 mn) à 16h

Fils illégitime de Raymond Queneau, Boris Vian et Albert Dupontel, Boris est chercheur en métaphysique. Dans un style de jonglage servi par "l'effet domino", planches et massues abordent le thème des sciences et de la métaphysique dans une logique absurde. Boris propose une conférence afin d'enseigner à son auditoire quelques unes de ses expériences les plus abouties...

Marcel Capelle (chant/guitare) et Malik Richeux (violon) : concert à 21 h

Ils donneront un concert de chansons pour des mélodies folk limpides et imparables. Avec des textes plein de saveurs, où amours et ruptures se côtoient, ne se refusant pas à fustiger quelques aberrations dont notre société ne manque pas, le tout avec humour.

Wally : concert à 22h

Entre stand-up et récital chansonnier, l'artiste débite à toute allure une multitude de considérations sur les thèmes les plus divers, accumule facéties langagières et jeux de mots à deux sous. Wally, humoriste du bon sens et du pragmatisme à tout crin, se moque de tout y compris de lui-même et nous fait vivre une heure et demie de galipettes musico-textuelles absolument renversantes.



A venir à la Bibliothèque

La Bibliothèque Municipale, en association avec l'association "Rêves d'Horizons" organise sa vente annuelle de livres au profit de la Casamance. Venez nombreux, avant Noël, pour vos dons ou achats le :

samedi 14 décembre de 10 h à 12 h 30.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de passer d'agréables moments en famille ou entre amis, à l'occasion de ces fêtes de fin d'année. Notez que la bibliothèque sera fermée du **mardi 24 décembre au lundi 02 janvier inclus**.



Venez observer les étoiles !

Mercredi 12 février 2014
(heure à déterminer)

Renseignements et réservations obligatoires à la Bibliothèque ou au 05 81 33 02 53

Préparons la rentrée 2014...

A vos agendas !

Tout au long de l'année, les enfants ont profité des activités concoctées par les animateurs.



LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

Rentrée scolaire 2014 -2015

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

des futurs élèves nés en 2011 et nouveaux arrivants

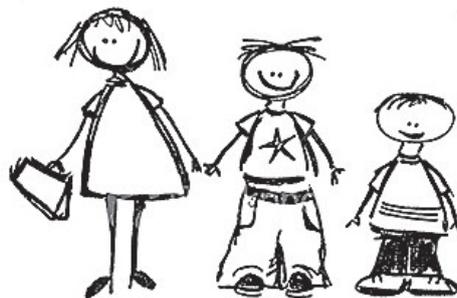
Jusqu'au 13 décembre 2013 au GUICHET UNIQUE, 5 rue de Belfort

Pièces originales à fournir :

- livret de famille
- pièce d'identité du responsable légal et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement);
- justificatif de domicile récent (quittance EDF, de loyer...).

Le Guichet Unique enregistrera la demande d'inscription et notifiera ultérieurement l'école d'affectation à la famille.

Mairie de Grenade - Av. Lazare Carnot - 31330 GRENADE - Tél : 05 61 37 66 00 - Fax : 05 61 82 02 71 - www.mairie-grenade.fr



Un nouveau prestataire pour la restauration scolaire et le centre de loisirs

Depuis septembre 2013, un nouveau prestataire assure les repas en liaison froide pour les quatre restaurants scolaires de la commune.

En ce qui concerne la fourniture de repas pour la restauration scolaire et le centre de loisirs, la réglementation nationale oblige les mairies à consulter les entreprises conformément aux règles fixées par le Code des Marchés Publics. A l'issue du dernier contrat et après analyse des dossiers remis par les candidats, c'est l'entreprise « Centrale de Restauration Martel » qui s'est vue confier le marché pour les trois prochaines années.

Plusieurs parents ont souhaité connaître « les bases » du cahier des charges à partir desquelles le prestataire « mieux disant » a été retenu.

Ce cahier décrit de façon détaillée les prestations sur lesquelles l'entreprise doit s'engager, nous ne pouvons citer ici que les points les plus importants.

En résumé, les clauses du contrat portent évidemment sur l'offre alimentaire et nutritive, les conditions d'élaboration, le transport et la livraison des repas, le respect des règles liées à l'équilibre des repas, à l'hygiène, la traçabilité des produits proposés, l'offre technique et éducative, la communication ... Elles portent aussi sur les documents que l'entreprise doit fournir notamment concernant les agréments, le respect de la réglementation sociale et la connaissance des dispositions applicables à la restauration collective. Il a aussi été stipulé, pour une meilleure réactivité en cas de crise d'allergie, que la composition des plats servis doit être transmise chaque jour au service de la mairie.

L'entreprise qui soumissionne s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions, l'acte d'engagement fixe l'offre tarifaire.

Il faut ajouter que, par précaution, le prestataire a l'obligation de livrer, à sa charge, sur chaque site de restauration, un plateau repas « témoin » qui servira d'échantillon pour tout contrôle. La mairie peut, à tout moment, et sans en référer préalablement au prestataire, faire appel notamment aux services vétérinaires afin d'effectuer des contrôles inopinés pour s'assurer de la qualité des denrées et des produits.

La diététicienne responsable de l'élaboration des menus, viendra, avant les vacances de Noël, présenter l'entreprise CRM, et l'ensemble de ses prestations.

Paiement par chèque

Désormais, tous vos paiements par chèque concernant :

- le Restaurant Scolaire
- l'AIC (Animation Inter Classe)
- L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : accueil mercredis, samedis et vacances

doivent être libellés à l'ordre de la Régie Centrale de Grenade.



Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, contactez le service communication au 05 61 37 66 08 ou par mail communication@mairie-grenade.fr

Elections

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour du scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

A noter que pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique (un courrier leur est envoyé au préalable ; s'ils ne l'ont pas reçu, vérifier en Mairie que l'inscription a été prise en compte).

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- soit vous présenter à la Mairie, muni(e) d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) et d'un justificatif d'adresse datant de moins de 3 mois (quittance eau, gaz, électricité, facture téléphone fixe, ...),
- soit envoyer à la Mairie le formulaire d'inscription (CERFA n° 12669*01), dûment complété, que vous aurez téléchargé sur le site www.service-public.fr, accompagné d'une copie de la pièce d'identité et du justificatif d'adresse.

Les inscriptions sont clôturées au **31 décembre à 19 heures** et sont effectives sur les listes électorales à compter du 1er mars de l'année suivante.

Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales sont priés d'informer la Mairie de Grenade - service "Elections"- de tout changement d'adresse, même s'ils restent sur la commune, car un changement d'adresse peut entraîner un changement de bureau de vote.

Pour tout renseignement complémentaire, le Service "Elections" de la Mairie reste à votre disposition. Tél. 05 61 37 66 11 / 05 61 37 66 19

Fermetures anticipées :

Les mardis 24 et 31 décembre 2013, les Services de la Mairie fermeront exceptionnellement à 16h – sauf le Service Elections qui sera ouvert jusqu'à 19h le 31 décembre 2013.

Naissances

AGHIOUAS Aya 02/07/2013 • CLAVERIE Maël 06/07/2013 • JONQUIERES Thomas 12/07/2013 • AIDOUDI Asma 19/07/2013 • ROUQUET Wesley 20/07/2013 • FRESEUILHE Lynda 22/07/2013 • GUIRAUD Lucie 26/07/2013 • RODRIGUES Thomas 29/07/2013 • CLERC Owen 30/07/2013 • LAURENCE Paul 12/08/2013 • VIGUIÉ Sienna 12/08/2013 • YAHYA Taslim 17/08/2013 • CASTOR Sayan 20/08/2013 • YANG Haronn 20/08/2013 • FORTE Nathan 23/08/2013 • JUNCA FRIER Maëlysa 26/08/2013 • TRABEL Gabriel 26/08/2013 • BERNARD CECCHETTO Tilio 31/08/2013 • LEYGUEBAQUES Clément 06/09/2013 • LEYGUEBAQUES Guilhem 06/09/2013 • RAULINE Déna 06/09/2013 • HADJI Rayane 15/09/2013 • SOUYRIS Eve 19/09/2013 • NARBONNE Nell 21/09/2013 • PLANCADE Aaron 21/09/2013 • POSTIGO Evan 21/09/2013 • ROUQUET Aëlys 29/09/2013 • BONNETTO Enzo 01/10/2013 • MARCADAL Soan 05/10/2013 • BRUSQUE Eliott 16/10/2013 • ROUX DUFOSSÉ Mylan 20/10/2013 • VITRY Hadil 21/10/2013 • MOUALA Hmad 22/10/2013 • DEFLESSCHOUWER Emma 23/10/2013 • LALAQUE Diego 26/10/2013 • EBELING Peetje 27/10/2013

Mariages

CHETRITT Alain MOUILLERAC Bernadette 06/07/2013 • VALETTE Jean-Marc TONDEUR Fabienne 06/07/2013 • ARNAULT Vincent ANGLADE Johanna 13/07/2013 • BOUSQUET Sébastien BAYLAC Laurence 20/07/2013 • VERCHER Joaquin ROCHELET Sandra 20/07/2013 • OSMAN Laurent GEDDI Soraya 20/07/2013 • EDMOND Pierre CARILLO Emilie 10/08/2013 • DEBREMME Sylvain PY Anne-Marie 17/08/2013 • THEODOLIN Jean-Marc RAMOS-LASJUNIES Christelle 24/08/2013 • DE TANDT Grégory BOUSQUET Séverine 24/08/2013 • BRABANT Eric DURROUX Magali 31/08/2013 • RAUCOULES Nicolas FEAU Virginie 31/08/2013 • NICOLAS François GIMENEZ Céline 07/09/2013 • GESBERT Clément LE MOINE Guenaelle 13/09/2013 • MANGIN Emmanuel HERRERA Stéphanie 05/10/2013

Décès

GOUZE Antoine 04/07/2013 • FIORITO Victor 09/07/2013 • TOUGNE Henri 13/07/2013 • LOVATO Attilio 13/07/2013 • TURAGLIO Stefano 16/08/2013 • AGNAN Jacky 17/08/2013 • DELESTRE Alexandre 17/08/2013 • MARSOULAN Gérard 20/08/2013 • GAMBERI CRISTIN Zéline 23/08/2013 • CERDAN Antoine 09/09/2013 • MONTES Y MAYORAL ROMÉRO ALCARAZ Nievès 09/09/2013 • BARON MARTINELLO Juliette 10/09/2013 • JENNY Jean-Paul 15/09/2013 • MARTIN ALONSO Fernando 22/09/2013 • GUITTARD Marcel 26/09/2013 • CASTERA Christian 30/09/2013 • ANDRAL Yolande 01/10/2013 • ROUAIX Robert 08/10/2013 • GALAUP DEDIEU Denise 09/10/2013 • ABELLA Louis 11/10/2013 • ANG Sarun 19/10/2013

Agents municipaux Bienvenue aux nouveaux !



Présentation des trois nouveaux agents de la mairie de Grenade.

Bénédicte PERRIER

Service Affaires Scolaires



Je suis de Beauzelle, j'ai intégré la collectivité le 16 juin 2013 et je bénéficie d'un contrat CAE.

Après avoir travaillé dans divers domaines puisque j'ai été animatrice, vendeuse,

assistante d'éducation, je me suis orientée vers le secteur administratif.

Le travail que j'effectue au sein de ce service est très enrichissant sur le plan professionnel mais également personnel.

Les missions qui me sont confiées me permettent de m'épanouir pleinement et de mettre en avant mes compétences.

Carole VENTURI

Service CCAS



La notion de service reste pour moi indissociable de mon identité professionnelle, c'est pourquoi je suis très heureuse d'intégrer l'équipe du CCAS de Grenade.

En tant qu'assistante administrative, j'espère assurer une aide efficace à ses différents membres, et me permets d'ailleurs de les remercier pour leur accueil chaleureux et leurs savoirs précieux. J'espère aussi, dans le cadre de mes fonctions d'Agent d'Accueil, apporter le soutien le mieux adapté à nos différents usagers.



Jessy PENCHAUD

Service Affaires Scolaires

J'ai 20 ans et je suis de Grenade.

En juin 2011, j'ai obtenue le BEPA services aux personnes puis en juin 2012, le CAP petite enfance.

Depuis le 6 mai 2013, je bénéficie d'un « contrat d'avenir ». Je travail au sein de l'équipe d'animation et d'agent technique d'entretien à l'école Jean-Claude Gouze.

Ce contrat permet d'élargir mes compétences, qui me seront très utiles à la sortie de ma mission, et de mettre en place mes connaissances dans chaque domaine.

Eclairage public

Entre nécessité et agrément !



Les travaux d'éclairage public sont initiés à la demande des communes. Une fois saisi, le rôle du SDEHG est d'intervenir sur la faisabilité du projet d'éclairage. En tant que maître d'œuvre et maître d'ouvrage sur les travaux d'éclairage public, le SDEHG sensibilise la commune ainsi que les autres acteurs sur les différentes problématiques liées aux travaux (délais, coordination ...) et propose un choix de matériel adapté.

L'objectif du SDEHG, pour chaque projet, est de réaliser des travaux au coût raisonnable, conformément aux 4 points de la notion « Eclairer juste » : Performances lumineuses adaptées aux surfaces à éclairer, dépenses énergétiques, nuisances maîtrisées et durée de vie des appareils.

Conformément aux souhaits de la mairie, chaque projet a été conçu, autant que possible, dans une démarche de développement durable (utilisation de matériaux recyclables) et d'économie d'énergie (baisse de la luminosité à une heure donnée, sources LED, système d'allumage commandé par une horloge astronomique).

L'ensemble des projets réalisés sur la Commune depuis 2009 et présentés dans ce dossier ont été étudiés par les services techniques du SDEHG et mis en œuvre par l'entreprise GABRIELLE de Cadours.

L'éclairage public est devenu un élément important de la vie communale et les administrés sont de plus en plus sensibles à sa qualité. C'est à la fois une nécessité, pour assurer la sécurité des citoyens (on parle alors d'éclairage public fonctionnel) mais également un agrément (mise en lumière de bâtiments).

Longtemps délaissé ou relégué à un second plan, l'éclairage public revient aujourd'hui au centre des préoccupations, suite à l'avènement des sources LED. Ces sources permettent de belles perspectives d'économie d'énergie, ce qui est devenu une priorité aujourd'hui pour les collectivités.

Le Grenelle de l'Environnement a permis à l'éclairage public d'être explicitement pris en compte dans les préoccupations liées au Développement Durable. Voici ce qu'il faut retenir !

En France l'éclairage public est-il générateur d'importantes quantités de CO2 ?

NON : Grâce à la production nucléaire à 100% aux heures creuses de nuit, l'éclairage public utilise 86% de son énergie en énergie d'origine nucléaire ; seulement 14% du temps de fonctionnement en hiver peuvent être affectés à des énergies fossiles en heure de pointe. Sachant

que l'électricité produite par des centrales nucléaires ne génère pratiquement pas de CO2, l'éclairage public est peu générateur en France de gaz à effet de serre.

L'éclairage public joue-t-il un rôle important dans une politique de développement durable ?

OUI : L'éclairage public est partie prenante dans les 4 critères qui caractérisent le développement durable :

- **Qualité de vie** : l'éclairage public participe à la sécurité des usagers et à la qualité de leur environnement nocturne.
- **Protection de l'environnement** : l'éclairage public possède un potentiel important d'économies d'énergie et de réduction des nuisances dues à la lumière.
- **Développement économique** : l'éclairage public permet le prolongement des activités diurnes et les déplacements publics et privés nocturnes.
- **Parité sociale** : l'éclairage public permet la communication visuelle entre quartiers centraux et périphériques, et la réduction des zones de non-droit ? C'est un bien public universel équitable.

(Source : Revue LUX n°258 mars-avril 2010)

Rénovation de l'éclairage public allées Alsace Lorraine en 2009

L'objectif de la mise en lumière des allées Alsace Lorraine était de mettre en valeur le projet de réaménagement des allées conçu par l'Architecte Rémi PAPILLAUT, maître d'œuvre de la commune.

Un seul type de source a été utilisé pour ce chantier : les lampes à décharge à Iodure Métallique (IM). Elles émettent une lumière blanche de qualité et sont surtout utilisées pour l'éclairage des terrains de sport, l'illumination de bâtiments, les espaces publics plein air et les zones piétonnes. De plus en plus, les centres villes font appel à elles puisqu'elles émettent une lumière agréable. De plus, ces lampes ont la particularité d'offrir un excellent confort visuel, grâce à son indice de rendu de couleurs élevé. Elles possèdent également une longue durée de vie (environ 10 000 heures) et une grande efficacité lumineuse (jusqu'à 80 lm/ W).

L'éclairage de la zone centrale des allées a été réalisé par la pose de 9 ensembles d'éclairage public, composés chacun de deux mâts cylindroconiques "aiguille" en acier thermolaqué de hauteur 7 mètres et d'une lanterne de type décorative suspendue sur un fil inox, équipée d'une source blanche 100 Watts à iodure métallique.

L'éclairage des voies traversantes et du square a été réalisé par la pose de 10 mâts multi-projecteurs cylindroconiques "aiguille" en acier thermolaqué de 7 mètres de hauteur, dont 8 mâts équipés de 3 projecteurs avec sources 70 Watts iodure métallique et 2 mâts équipés de 2 projecteurs avec sources 70 Watts iodure métallique.

L'éclairage de la route départementale et des contre-allées a été réalisé par la pose de 12 ensembles d'éclairage public, composés chacun d'un mât cylindroconique en acier

thermolaqué de hauteur 8 mètres, d'une crose allongée, et d'une lanterne de type routière, équipée d'une source blanche 150 Watts iodure métallique.



La puissance des lampes a été déterminée de manière à ce que l'éclairage obtenu soit conforme à la norme européenne en vigueur.

Comparatif des puissances installées :

Ancienne installation : Puissance installée : 5100 Watts

Nouvelle installation : Puissance installée : 4660 Watts

Ce qui correspond en consommation :
Conso annuelle ancienne installation : 25 704 kw/h

Conso annuelle nouvelle installation : 23 486 kw/h

Pour ce projet, une économie de 2 218 kw/h a donc été réalisée.

Effacement des réseaux électriques et rénovation de l'éclairage public sur le Chemin de Montagne, la rue de Mélican, la rue des Rosiers et le Chemin de Tucol en 2012



Dans le cadre de la restructuration complète du quartier (réalisée sous maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes Save-Garonne et Commune, accompagné pour la maîtrise d'œuvre par le groupement de bureaux d'étude Torrès-Borredon), le SDEHG a été sollicité par la mairie pour réaliser un effacement des réseaux aériens. Dans ce cadre particulier, et suite à des conventions passées entre

ERDF et France Telecom, les travaux du SDEHG consistent à reconstruire le réseau électrique basse tension en souterrain, ainsi que celui de l'éclairage public.

Cette reconstruction se fait dans une tranchée commune, où sont rajoutés également des fourreaux France Telecom. Cependant, suivant les chantiers, des tranchées « seules » peuvent être réalisées, en complément, pour la reprise de certains branchements de particuliers.

Le câblage du réseau de téléphonie ainsi que la reprise des branchements des particuliers sont assurés par une entreprise agréée par France Telecom. Ces travaux sont entièrement financés par la Commune.

Dans un premier temps, le SDEHG a donc réalisé l'effacement des réseaux de distribution d'électricité et de télécommunication. Cet effacement qui s'étend sur 3 rues a permis de supprimer 29 poteaux bétons disgracieux et créer un réseau souterrain de 1984 mètres de longueur en conducteur HN33S33 avec reprise des branchements des particuliers.

En complément de ces deux réseaux, le SDEHG a rénové l'éclairage public existant. Pour cela, il a construit un réseau d'éclairage

public souterrain de 1681 m de longueur en conducteur U1000RO2V en tranchée commune avec la basse tension et il a fourni et posé 42 mâts cylindroconiques en acier thermolaqué de 6 mètres de hauteur, équipés d'appareils de type "déco routier" à source sodium haute pression 70 Watts, le tout RAL 7015 (modèle choisi par la Mairie).

Pour chaque candélabre, la confection de chaussettes de tirage (solution antivol) a été réalisée. Une horloge astronomique a été installée dans le coffret de commande des 2 postes du projet.



Comparatif des puissances installées :

Chemin de Montagne :

Ancienne installation : 900 Watts soit une conso annuelle de 4 536 kw/h

Nouvelle installation : 1680 Watts soit une conso annuelle de 8467 kw/h

Rue de Mélican :

Ancienne installation : 700 Watts soit une conso annuelle de 3 528 kw/h

Nouvelle installation : 910Watts une conso annuelle de 4 586 kw/h

Rue des Rosiers :

Ancienne installation : 400 Watts soit une conso annuelle de 2 016 kw/h

Nouvelle installation : 350 Watts soit une conso annuelle de 1 764 kw/h

D'une manière générale, il n'a pas été

possible de générer des économies d'énergie significatives sur ce chantier car l'intégralité de l'éclairage a été repensée en fonction du nouveau projet d'aménagement et le nombre de points lumineux a été considérablement augmenté afin d'assurer un éclairage homogène et sécuritaire.

L'accent a été mis sur le choix du matériel. D'une part sur l'aspect technique (réflecteurs asymétriques très performants permettant d'étendre au maximum le flux) et sur l'aspect esthétique (choix en collaboration avec la mairie et le cabinet d'architecture).

Ce chantier est réalisé en coordination avec l'avancement des travaux d'urbanisation et la construction des différents équipements (crèche, centre de loisirs, groupe scolaire).

Rénovation de l'éclairage public sur le Cours Valmy en 2012 et 2013

Le projet de rénovation du Cours Valmy a été lancé par la Commune en 2008, et a subi de nombreux remaniements au niveau voirie et éclairage, avant de pouvoir se concrétiser et passer en phase travaux en fin d'année 2012.

L'objectif principal a été l'aspect sécuritaire. Le nouveau projet d'aménagement a permis de créer de larges trottoirs et des passages piétons, qu'il était nécessaire de bien éclairer. Un aspect esthétique est venu se greffer par la suite, pour mettre en valeur la placette.

Avant de valider définitivement le projet, une étude photométrique a été établie par le fournisseur, afin d'assurer que le niveau d'éclairement demandé par la norme était bien atteint. L'implantation des mâts, la hauteur, l'écartement ainsi que la puissance des sources ont donc été optimisés au mieux, pour garantir le meilleur éclairement possible.

Eclairage Voirie et trottoirs :

Les 13 mâts existants, très vétustes, ont été déposés. Au pied de chaque mât déposé, une boîte de jonction souterraine a été confectionnée. Pendant la durée du chantier de voirie, un éclairage provisoire a été installé afin de ne pas laisser le quartier dans l'obscurité. Le réseau souterrain d'éclairage public a été entièrement rénové avec le déroulage d'un câble U1000RO2V, la mise en place d'une câblette de terre dans une tranchée gainée par la mairie, d'une longueur de 407 mètres.

10 ensembles doubles feux ont été installés. Ils sont composés chacun d'un mât de 6 mètres de haut équipé d'un appareil décoratif à source iodure métallique 70 Watts (côté voirie) et d'un appareil décoratif à source iodure métallique 35 Watts (côté trottoir) à 4 mètres de hauteur (sources blanches). Pour l'éclairage des passages piétons, il a été convenu de ne pas rajouter d'éclairages spécifiques, étant donné que l'éclairage général obtenu était très correct. Cependant, l'implantation des ensembles a été étudiée, afin d'être positionnés le plus près possible des passages piétons.





Aux extrémités de l'opération, notamment au carrefour de la rue République avec le Cours Valmy, 5 ensembles simple feu ont été installés, composés chacun d'un mât en acier de 6 mètres de haut équipé d'un appareil décoratif à source iodure métallique 70 Watts (source blanche).

Mise en valeur de la Placette et du Poids Public (sanitaires) :

Sur la place de la Bascule, le mât central a été remplacé par une colonne lumineuse de hauteur 4.50 mètres équipée d'une source blanche iodure métallique 150 Watts. 4 spots encastrés de sol à source iodure métallique 20 Watts ont été installés aux 4 angles des sanitaires.

Le modèle routier retenu pour l'ensemble du projet est celui choisi par la Mairie dans le cadre des travaux d'effacement de réseaux du Chemin de Montagne.

L'ensemble du réseau créé a été rattaché

sur le coffret de commande EP du P3 "SAVE". Pour chaque candélabre, la confection de chaussettes de tirage (solution antivol) a été réalisée. Une horloge astronomique a été installée dans le coffret de commande du projet.

Comparatif des puissances installées :

Ancienne installation : Puissance installée : 1900 Watts

Nouvelle installation : Puissance installée : 1980 Watts

Dans le cas de ce dossier, la nouvelle puissance installée est légèrement supérieure à la puissance existante initiale. Cela s'explique, d'une part, par le fait que l'ancien éclairage n'était pas du tout dimensionné pour la surface à éclairer (mauvaise puissance, mauvaise inter distance, appareils sans réflecteurs, pas d'éclairage des trottoirs) et d'autre part, car en plus de l'éclairage fonctionnel, un éclairage esthétique a été mis en place (colonne pour la placette, et projecteurs encastrés pour le poids public)

Au final, il était donc obligatoire de poser plus d'appareils, afin d'être conforme à la norme et de proposer un éclairage de qualité. Dans cette configuration, il n'était pas possible de faire des économies d'énergie significatives. L'objectif a été d'optimiser au mieux le matériel.

Rénovation de l'éclairage public situé sous la Halle en 2013

L'objectif principal de ce projet est d'accompagner les travaux de rénovation lancés par la Mairie en repensant l'éclairage et la mise en valeur de ce bâtiment, classé au titre des Monuments Historiques. La priorité de ce projet d'éclairage est de mettre en valeur l'architecture exceptionnelle de ce bâtiment ainsi que les détails de conception ou de réhabilitation, tel que le torchis.

Le projet de rénovation de l'éclairage de la Halle a donc été étudié dans ce sens et comporte trois grandes parties : l'éclairage des abords, l'éclairage du bâtiment et la mise en lumière de la partie centrale.

La périphérie de la Halle sera éclairée grâce à l'installation de 20 lanternes d'éclairage décoratives suspendues équipées de source

45 Watts Cosmowhite (éclairage blanc chaud) et d'une optique routière spécifique (modèle retenu URBANE, marque RAGNI)

La structure architecturale du bâtiment sera mise en valeur grâce à l'installation sur chacun des 36 piliers, de 4 petits projecteurs orientables équipés de source LED 3x3 Watts (éclairage blanc froid pour faire ressortir la brique) et d'une optique intensive (modèle retenu Luminy 4, marque LEC).

Sous chaque poutre traversante, un projecteur sera installé en applique équipé de source LED 5x3 Watts (éclairage blanc chaud), avec un angle d'ouverture de 36° (modèle retenu Downlight, marque MEYER) afin d'éclairer le sol de la Halle, de façon la plus homogène possible.

Partie centrale :

En partie supérieure, les torchis et les ouvertures existantes fermées par des volets en bois seront mis en valeur grâce à la pose de barrettes de LED. Sur les grands côtés : 6 barrettes de LED 12 x3 W (3 barrettes par côtés) pour projection (blanc chaud). Sur les mini-Arcades : 12 barrettes de LED 6 x3 W (2 barrettes par arcade), pour souligner l'arrondi (blanc froid). Sur les petits côtés : 8 projecteurs orientables équipés de source LED 6x1 Watts (blanc chaud). 4 barrettes par face, pour mise en valeur du torchis.

Ce projet nécessite la dépose des 26 lanternes de style existantes ainsi que des projecteurs vétustes. Une horloge astronomique sera installée dans la commande d'éclairage public existante.

La solution technique de l'ensemble du projet a été validée par des essais qui ont eu lieu le 16 mai 2013.



Comparatif des puissances Installées

La rénovation de l'éclairage permettra de réduire quasiment de moitié la puissance installée :

Puissance installée actuellement : 4 620 Watts (26x100+4x400+6x70)

Puissance installée après rénovation : 2 676 Watts (20x45+144x9+32x15)

Rénovation de l'éclairage public sur les allées Sébastopol en 2014

L'objectif de ce dossier est de rénover d'une part l'éclairage du terrain de boules, mais également l'éclairage fonctionnel des allées.

Eclairage fonctionnel :

Les 14 candélabres "boules" existants sur les allées, d'un état très vétuste, doivent être déposés. En remplacement de ces derniers, il sera installé un ensemble d'éclairage public de type décoratif, composés chacun d'un mât cylindrique en bois (teinte à choisir par la Mairie), de hauteur 4,00 mètres et d'un appareil d'éclairage public, couleur gris anthracite sablé, équipé d'une source blanche LED 40W et d'un réflecteur asymétrique.

Pour cette opération, le réseau d'éclairage public existant

ne pourra être conservé. Un nouveau réseau souterrain d'éclairage public sera créé d'environ 300 mètres de long. Ce dernier comprendra la fourniture et la pose d'un fourreau de diamètre 63 mm, le déroulage d'un câble d'éclairage public en conducteur U1000RO2V + la câblette. Le coffret de commande d'éclairage P2 "BOULES" sera rénové et une horloge astronomique sera installée. Des chaussettes de tirage seront confectionnées au pied de chaque mât afin de réduire les possibilités de vol de câble.

Eclairage boulodrome

Les 8 candélabres existants vétustes, type «col de cygne» (équipés chacun de deux appareils d'éclairage public), situés au centre des al-

lées, seront remplacés par 8 ensembles d'éclairage public de type fonctionnel, composés chacun d'un mât carré en bois de hauteur 7 mètres et d'un projecteur spécifique extensif équipé d'une source blanche IM 250 Watts avec optique asymétrique, couleur gris anthracite sablé. Le réseau d'éclairage public existant ne sera pas conservé. Il sera remplacé par un réseau souterrain d'éclairage public neuf, en tranchée commune avec le réseau d'alimentation des appareils décoratifs. Des chaussettes de tirage seront confectionnées au pied de chaque mât et une commande à clef pour les projecteurs sera installée afin de pouvoir actionner l'allumage et l'extinction de ces mâts, à la demande.

La municipalité remercie très chaleureusement Mylène Lacrampette, chargée de mission au SDEHG, pour sa très importante implication dans la rédaction de ce dossier.



Orgue Cavaillé-Coll

Récit de sa restauration

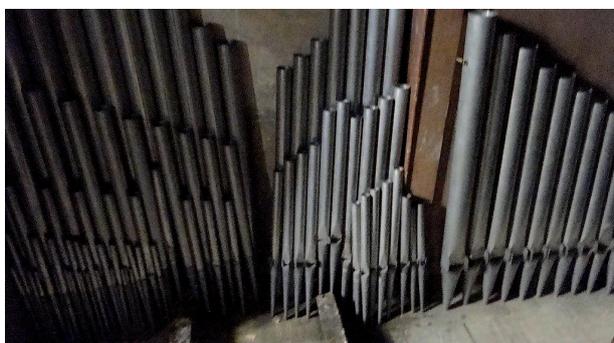
Le 14 octobre dernier, en l'église Notre Dame de l'Assomption où était rassemblées plus de 600 personnes, a eu lieu le concert inaugural de l'orgue, célébrant ainsi son 3ème relevage.

L'orgue Cavaillé-Coll et Magen, de 1857 avait déjà subi 2 relevages :

Le premier en 1928, effectué par Puget ; et le second en 1975-1976, réalisé par Paul Manuel et Patrice Bellet.

Cette nouvelle restauration, commencée en janvier 2011, s'est achevée en mars 2013. Elle a été confié au facteur d'orgue Charles Sarélot (Manufacture Languedocienne de Grandes Orgues, de Lodève), aidé dans sa tâche par Patrice Bellet ; sous le suivi du Technicien-Conseil agréé Thierry Sémenoux (du Ministère de la culture et de la communication).

Les travaux ont été répartis en 3 phases :



1^{er} phase : relevage et restauration du sommier du Positif de Do, changement des 120 bourslettes, remplacement du ventilateur, nettoyage du buffet et dépoussiérage de la tuyauterie.

2^{de} phase : relevage et restauration des plans sonores du Grand Orgue, du Récit et de la Pédale.



3^{ème} phase : restauration des sommiers de Grand Orgue, du Récit et de la Pédale.

Concert inaugural

14 octobre 2013



Ce soir du 14 octobre, c'est un instrument entièrement rénové qui fut confié au très célèbre organiste Pascal Marsault (titulaire de l'orgue de l'église Sainte Ignace, à Paris).

Profitant de sa toute puissance retrouvée, il fit entendre pendant près d'une heure, à l'auditoire attentif, un magnifique programme de musiques sacrées « Les Angélus », mêlant orgue et voix. Le « Trio Triptyka », composé également par deux interprètes de renom (Françoise Masset, soprano et Jean-Christophe Clair, Haute-contre) a captivé le public par la qualité de leur prestation.

La commune, à cette occasion, a tenu à remercier toutes les personnes, ainsi que les partenaires financiers qui se sont associés, à hauteur de leurs moyens, à cette très belle restauration.

L'orgue est à présent remis entre les mains de son organiste titulaire, Jean-Pierre Baron qui, à n'en pas douter, en fera le plus beau des usages (des concerts et des médiations jeunesse sont déjà au programme) !



Soirée Pyjama à la bibliothèque de Grenade !



Les enfants étaient invités à venir passer la soirée de **vendredi 11 Octobre à la Bibliothèque de Grenade pour une soirée pyjama** ! Habillés de leurs pyjamas, en compagnie de doudous, oreillers, de papa, maman ou mamie, nos petits ont passé une agréable soirée jusqu'à 22h où parents, enfants pouvaient lire ou se faire lire de douces histoires. Marie-Paule et Christelle ont présenté et raconté deux histoires avec leur valise magique le Kamishibaï... Une maman dont c'était l'anniversaire a même amené une boîte de bonbons fortement appréciée. L'équipe de la bibliothèque remercie tous les enfants et les adultes d'être venus si nombreux.

Grenade a été labellisée « Village Gourmand »



Le restaurant « La Croisée des Saveurs » a obtenu le titre « Maître Restaurateur », label rigoureux décerné par les Cuisineries des Provinces de France pour récompenser la sélection de produits frais et de qualité dans la restauration traditionnelle.

Grenade s'est ainsi vue décerner le label de « Village Gourmand » qui valorise son patrimoine gastronomique.

Des panneaux vont être posés à l'entrée de la ville pour mettre en avant ce titre, ce qui permettra de retenir l'attention des visiteurs gastronomes.

L'Office de Tourisme Intercommunal de Save & Garonne, co-partenaire de cette opération, souhaite ainsi renforcer l'attractivité touristique sur la commune de Grenade et au-delà, initier des initiatives similaires sur le territoire de la Communauté de Communes.



11 novembre Cérémonie commémorative

Le lundi 11 novembre 2013, élus, officiels et anciens combattants ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918.

Saint Caprais

Le premier dépôt de gerbe et la cérémonie commémorative ont eu lieu à 10 h à Saint - Caprais, au Monument aux morts.



Grenade

A Grenade, le rassemblement avait lieu à 12 h sous la Halle pour le traditionnel défilé jusqu'au Monument aux morts, suivi du dépôt de gerbe, et, de la cérémonie officielle. Celle-ci a été animée par la fanfare " Le Réveil Mervillois ".



Communauté de Communes, Bilan d'une année riche...

Voirie

Un programme d'investissement ambitieux pour 2013

La Communauté de Communes Save & Garonne a fait le choix en 2013, de mener un programme d'investissement voirie ambitieux, afin de traiter de façon durable, les chaussées sur l'ensemble des communes. A ce titre, elle a consacré un **budget d'investissement de 4,5 millions d'euros**, à ce programme, financé également par le Conseil Général et les communes. Cette mesure exceptionnelle permet de remettre en état les chaussées les plus dégradées. (rappel sur Grenade : quartier Montagne, rues Kléber, Cazalès, Iéna, Egalité, La Hille, Sébastopol)



Les travaux d'entretien se poursuivent

En parallèle, de façon **préventive** et afin de garantir la **sécurité des usagers**, la Communauté de communes a entamé une campagne d'entretien financée sur fonds propres.

Elle a fait réaliser des enduits localisés, également appelés « point à temps, enrobés projetés » pour assurer la viabilité hivernale, reboucher les nids de poule.

Les travaux ont démarré sur la commune de Grenade à la mi-septembre. La Commune et la CCSG ont travaillé en coordination afin d'assurer la meilleure signalisation de chantier possible.

Ces travaux se déroulent en deux temps : l'application des enduits et gravillons, le compactage puis le balayage quelques semaines plus tard afin que

le matériau adhère de façon pérenne sur la chaussée.

Certaines rues ont fait l'objet de deux traitements distincts par « point à temps » et par « enrobé projeté », sur deux jours différents. Le « point à temps » a permis de traiter des dégradations de surface et d'étanchéifier la route, tandis que « l'enrobé projeté » a permis de réparer des dégradations comme les nids de poule.

Si cela a pu occasionner des gênes (fermeture de rues afin de permettre aux engins de circuler, suppression temporaire de stationnements, rejets de gravillons), ces réparations ponctuelles de chaussées visent à renforcer la sécurité et le confort des usagers au volant.

Ces interventions d'entretien vont se poursuivre sur les communes du Burgaud, Daux, Launac, Ondes, Saint-Paul et Thil.

D'autres interventions d'entretien des chaussées sont également en cours sur les communes de Bretx, Launac, Larra, Montaigut-sur-Save et Daux.

Le travail de coopération entre les communes et l'intercommunalité porte ses fruits, sur ce secteur où dans un contexte d'urbanisation forte, nos routes sont très sollicitées.



Inauguration de la nouvelle crèche Citronelle

Inaugurée le 20 septembre, la 3^{ème} crèche intercommunale, conçue par l'architecte Didier Joyes, se devait d'être respectueuse de l'environnement et faiblement consommateur d'énergie : bonne isolation, orientée nord-sud, protégée du soleil par un système d'avancée de toit et de la végétation à feuillage caduc.

La crèche devait également être bien intégrée dans un nouveau quartier et en lien avec d'autres équipements tels que le centre de loisir (ALSH).

L'accessibilité a été renforcée grâce à des travaux de voirie sur le chemin de Montagne, la CCSG étant maître d'ouvrage des travaux de voirie sur ce nouveau quartier. Le projet s'inscrit dans une démarche durable : le stationnement est mutualisé avec les autres bâtiments du site, les modes doux sont privilégiés (cheminement piéton et cycles), la préparation des repas est faite sur place, privilégiant les fruits et légumes frais, de préférence cultivés localement.

Nouveaux aménagements en centre - ville

Zone 30 – Secteur Bastide



Une **zone 30** a été créée sur l'ensemble du « cœur historique » de la Bastide.

Qu'est-ce qu'une zone 30 ?

La zone 30 est un espace public où l'on cherche à instaurer un **équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire** en **abaissant**

la **vitesse** maximale autorisée pour les véhicules.

Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo, en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

La CCSG a mis en place, la signalisation visant à marquer les débuts et fins de zone 30 : toutes les rues situées dans le périmètre de la bastide, ainsi que la contre-allée Sébastopol sont donc dorénavant soumises aux règles du code de la route pour les zones 30, à savoir :

- **Vitesse limitée à 30 km/h**
- Le régime général de priorité entre piétons, cycles et véhicules reste applicable (comme sur les zones en agglomération limitées à 50 km/h), c'est-à-dire la règle du « piéton engagé »
- Toutes les chaussées sont **à double sens pour les cyclistes**, sauf dispositions contraires.

Afin de renforcer l'aspect visuel des entrées et sorties de la zone 30, la CCSG a aménagé un plateau traversant sur le quai de Garonne, au niveau de l'école Bastide, et la création de plateaux pavés sur les allées Sébastopol (carrefours rue Victor Hugo, Rue Gambetta et rue Belfort) et sur la rue de la république (carrefour cours Valmy).

Zones de rencontre - rue de l'Egalité



Une **zone de rencontre** a été créée sur la rue de l'Egalité (de la rue Gambetta à la rue Roque-maurel).

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

La zone de rencontre cherche à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le **développement de la vie locale**.

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre

- les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules
- tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h ;
- le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet ;
- le double sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique (sauf dispositions contraires).

Une OMPCA sur le territoire

L'OMPCA, Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux, dispositif initié par l'Etat et soutenu par l'ensemble des partenaires, a pour but de renforcer l'attractivité et l'animation du territoire par la modernisation des activités commerciales et artisanales. Pour sa réalisation, les partenaires se sont mobilisés : Etat, Conseil Régional et Conseil Général, chambres consulaires (CCI/CMA), association Atouts Save et Garonne.

Les objectifs prioritaires, par la mise en œuvre coordonnée d'aides directes ou indirectes, sont de :

- Développer des outils de dynamisation du commerce et de l'artisanat avec vitrines,
- Améliorer la communication entre les commerçants et les artisans,
- Apporter une aide financière aux commerces susceptibles de se moderniser,
- Accroître l'attractivité du territoire et son autonomie.

Ainsi, la CCSG, en partenariat avec l'association de commerçants Atouts Save et Garonne, assure l'exécution du dossier, l'animation de l'opération et les demandes de subvention auprès des partenaires.

Après une phase d'étude, un programme d'actions a été défini sur 3 axes (fonctionnement et animation collective, actions et investissements structurants, modernisation individuelle) et comprend 19 actions (3 tranches).

Dans ce cadre, l'une des premières réalisations a été la création du site internet de l'association Atouts Save et Garonne (www.atoutssaveetgaronne.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'animatrice OMPCA, Camille JENTY au 05 61 82 85 55.

Père Noël, cette année, apporte-moi moins de déchets dans ma poubelle

Noël est une période où nous produisons une quantité impressionnante de déchets. Nous pouvons toutefois agir par des gestes simples pour limiter notre surconsommation et donc diminuer le volume de notre poubelle.

Ainsi, pourquoi ne pas offrir du temps à ses proches grâce aux cadeaux dématérialisés : bon pour une sortie au restaurant, un voyage, abonnement sportif ou culturel, place de spectacle, séance de massage, cours de cuisine, heures de service à domicile... Et si vous êtes encore à court d'idées, il y a les cadeaux utiles (yaourtière, kit de réparation de vélo, ...), faits maison, les chèques cadeaux ou les enveloppes avec de l'argent pour des présents qui tomberont forcément bien et ne seront pas jetés à la première occasion.

Vos cadeaux peuvent être emballés avec de jolis papiers, rubans et emballages récupérés. De nombreuses idées pour éco-emballer vos cadeaux sont disponibles sur internet.

Côté déco, privilégier les nappes, serviettes, assiettes et verres non jetables, c'est à la fois chic, écologique et économique ! Quant au sapin, il peut être troqué contre un sapin plus stylisé, des branches ramassées en forêt ou une belle plante décorée avec des pâtes à sel, pommes de pin ou rondelles d'oranges séchées.

Enfin, une fois les fêtes terminées, pensez à valoriser vos déchets (tri, congélation des restes de repas, compost) et à replanter votre sapin ou à l'amener en déchèterie. Il ne doit pas être abandonné au pied des bacs d'ordures ménagères !

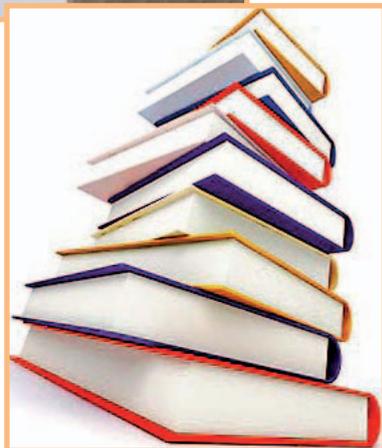
Rappel : Le papier cadeau, les nappes, la vaisselle et les serviettes jetables sont à déposer dans le bac de collecte des ordures ménagères.



LA BOUTIQUE DE NOËL

L'Office de Tourisme propose dans sa boutique des objets produits par des artisans locaux. Certains artisans qui n'ont pas eux-mêmes de boutique peuvent ainsi présenter leurs réalisations. Venez jeter un œil aux sculptures de Pierre Conte, sculpteur ferronnier à Larra, ou bien encore aux poteries d'Annie Vannutelli, qui travaille la technique du raku à Merville. Vous craquerez sûrement pour les bijoux de Nathalie Périé. Réalisés en pâte polymère, ces accessoires très colorés sont le fruit de beaucoup de patience et de créativité.

L'Office de Tourisme est ouvert du lundi au samedi, venez découvrir la boutique : à partir de quelques euros on peut trouver pour toute la famille des idées de cadeaux fabriqués localement.



13^{ème} FOIRE AUX LIVRES - DIMANCHE 23 FÉVRIER 2014

La prochaine Foire aux Livres de Grenade aura lieu le dimanche 23 février 2014, de 9h à 18h dans la salle des fêtes de Grenade. Rendez-vous incontournable de tous les amateurs de livres rares et anciens, vous y retrouverez des ouvrages exceptionnels présentés par quinze bouquinistes professionnels.

Des auteurs régionaux présenteront leur dernier livre et le dédicaceront à ceux qui le souhaitent. Ils dévoileront leurs écrits à travers la lecture d'extraits de textes choisis et sélectionnés spécialement pour vous.

Dans le hall de la salle des fêtes, un espace de détente vous permettra de lire ou échanger entre amis autour d'un verre. Un artisan d'art vous proposera également une démonstration de son travail et vous délivrera quelques secrets sur son métier artistique.

Rendez-vous le dimanche 23 Février 2014 de 9h à 18h dans la salle des fêtes de Grenade, située Place d'Istrana. Entrée gratuite.

Des propositions d'actions pour mieux vivre au quotidien

Cher Grenadain, Chère Grenadaine,

Lors de la dernière session du Conseil Général, j'ai déposé trois vœux afin de faciliter vos déplacements. **Mon premier vœu consiste à demander un arrêt de bus de la ligne HOP ! 2 devant le lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Ondes** pour permettre aux élèves de se déplacer en direction de Grenade ou de Toulouse plus facilement et en toute sécurité.

Le deuxième vœu demande à l'assemblée départementale la création d'un giratoire sur la RD 17 (en direction de Montaigut-sur-Save) afin de desservir une parcelle bien située et facile d'accès qui serait mise à la disposition du Conseil Général par la commune pour créer un nouveau Centre de Secours à Grenade.

Enfin, **le troisième vœu concerne la desserte en transports collectifs des usines d'Airbus**. En effet, dans le cadre de son plan de déplacement d'entreprise pour son personnel, Airbus a souhaité rencontrer les élus du nord toulousain. Cette rencontre a permis d'étudier les déplacements domicile/travail des salariés d'Airbus qui sont 1518 dans le canton de Grenade, ce qui représente 10 % de la population active qui, chaque jour, rejoignent les sites industriels dans l'agglomération toulousaine. Ces trajets domicile/travail, effectués aujourd'hui majoritairement seul en voiture, contribuent aux engorgements quotidiens de la RD2, en particulier sur la commune de Seilh.

Dans le cadre des projets d'amélioration de la desserte multimodale (fer, route, tram), pour assurer une plus grande fluidité de la circulation, en attendant la réalisation de la RD929 (pont sur la Garonne), du recalibrage de la RD 2 et du contournement de Seilh, il apparaît indispensable d'adapter la desserte en transports collectifs des lignes 62 et 88 (horaires, cadencement et points d'arrêt) afin d'assurer la continuité du service, notamment jusqu'au terminus du tramway, ainsi que pour la ligne HOP ! 2 en direction de la gare de Castelnau d'Estrétefonds et du métro de Borderouge.

Ces aménagements permettront de fluidifier le trafic routier dans l'intérêt de tous les actifs. J'ai donc demandé que soient revus les horaires et points d'arrêt des lignes de bus existantes afin de faciliter l'inter-modalité, en particulier en direction des usines d'Airbus.

Je reste à votre disposition, n'hésitez pas à me contacter.

En attendant, je vous souhaite à vous et vos proches de passer de très agréables fêtes de fin d'année.

Cordialement



Véronique VOLTO,
Votre Conseillère Générale,
Présidente de la 1ère commission,
Chargée des transports et de la voirie.

volto.v@elus.cg31.fr

Permanence sur rendez-vous au :

05 34 33 32 17, le samedi matin -

Espace Chiomento - Face à la mairie
(porte rouge).



Les élus du Nord Toulousain en visite chez Airbus avec les conseillers régionaux Didier Cujives et Denis Parise et les conseillers généraux Cécile Ha Minh Tu et Alain Julian.

Cercle Nautique Aviron

Résultats championnats de France

Après deux jours passés à Soustons dans les Landes en vue de la préparation aux championnats de France, les quatre bateaux présents sur le plan d'eau se sont comportés de façon plus qu'honorable.



Championnat de Zones Sud-ouest à Soustons le 14 et 15 juin 2013

En catégorie «minime», Maxime FLORES s'est octroyé la 1^{ème} place aux Championnats de Midi-Pyrénées et la 3^{ème} place, à Soustons, qualificative pour le Championnat de France.

Les deux «double cadet» se sont présentés aux éliminatoires à la suite desquelles l'un a été qualifié pour la finale A : Mathieu LHERM et Mathieu LORTIE où ils ont obtenu la 3^e place, qualificative pour les championnats de France qui ont eu lieu à Vichy. Etienne TRAPP et William COLENO obtiennent quant à eux la 6^e place.

Championnat de France catégorie « minimes » à Bourges et à Vichy

Jean Claude et Pierre-Yves GUYOT ont accompagné Maxime FLORES pour son premier championnat de France à Bourges. Maxime prend la 3^{ème} place en finale B et rentre ainsi dans le top 10. Le niveau était très relevé et les deux Mathieu n'ont pas pu se qualifier pour les finales malgré leurs efforts.

Le cercle nautique Grenade Castelnau remercie les commerçants et artisans pour leurs participations ainsi que la Mairie de Grenade et de Castelnau d'Estretfonds et toute personne ayant participé.



Badminton club grenadain

Avec ses 110 licenciés et ses 21 ans d'existence, le BCG poursuit son développement, avec une Ecole de Bad dynamique et en plein essor, et un pôle adultes toujours aussi convivial que nombre de clubs de la région nous envient.

Pour la saison 2013/2014, l'Ecole de Bad poursuivra son effort de labellisation avec un encadrement diplômé : Anne Merienne (Brevet d'Etat) et Julien Bousquet (DIJ), assistés de Alexandre Perez, Fabien Ferdo et Manon Boyals.

Les créneaux « jeunes » du jeudi et vendredi seront l'objet d'une attention particulière de l'équipe dirigeante, avec un suivi attentif des jeunes en tournois, et diverses animations internes pour fidéliser ces acteurs du BCG de demain.

Chez les grands, les équipes d'Interclubs séniors poursuivent leur évolution, de la régionale à la D4 départementale, impliquant une quarantaine de garçons et filles autour de notion collectives chères au président Jean Pierre Boyals.

Nouveauté : Avec un créneau supplémentaire, le mercredi en début de soirée (de 19 à 21 h), le club permettra à chacun de s'adonner à ce sport exigeant mais passionnant, à quelque niveau que ce soit. Cette plage horaire nous permettra de proposer de nouvelles animations pour le jeu en loisir, tout au long de la saison.



Informations : Christophe Deleyses - contact@badgrenade.fr

Site Internet : <http://badgrenade.fr/>



Gymnastique volontaire

Les nouveautés !

Depuis la rentrée, le cours du mercredi soir de 19h à 20h30 ne se déroule plus au gymnase (lissé au profit du club de badminton) mais dans la grande salle polyvalente du Centre de Loisirs situé Chemin de Montagne. Spacieuse et bien éclairée, elle satisfait tous les adeptes de ce cours.

Inca, qui animait le cours du jeudi matin a décidé de nous quitter. Nous la remercions pour les nombreuses années qu'elle a passées au sein de notre association. Stéphanie, avec énergie et enthousiasme, a repris en charge ce cours qui se termine toujours par un quart d'heure de stretching.

La Gymnastique Volontaire attire toujours beaucoup d'adhérents, merci pour votre fidélité. Pour information, nous avons terminé la saison passée avec 227 adhérents.

Si les cours Seniors attirent depuis toujours quelques messieurs, nous constatons avec plaisir en ce début d'année, l'arrivée de quelques éléments masculins dans les cours Adultes.

Voici quelques dates à retenir :

- **13 décembre : goûter des enfants**
- **Début janvier : partage de la galette des rois.**

Le Bureau vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Contacts	Téléphone	Email
Annick Girardot	06 09 36 02 84	Annick_girardot@yahoo.fr
Sylvie Loras	05 61 82 97 74	Sylvie.loras@orange.fr
Gilda Mathieu	05 61 82 55 88	gilda.mathieu@libertysurf.fr
Cathy Guitard	05 61 82 77 10	cathou.fred@free.fr

Le Rotary de Grenade au Marathon de Toulouse

La jeunesse et le dynamisme du ROTARY de GRENADE ont été mis à l'honneur lors de ce Marathon comptant pour le championnat de France.

Au premier plan Didier DUFFORT, a couru en individuel, et a fini premier de sa catégorie pour le ROTARY.

Derrière, nos 4 mousquetaires en relais, Jacques SAINT PE, Christophe BEHLERT, Adrien BOURGEADE, et Gilles PLACE ont fini dans la première moitié des engagés, arrivant avec le sourire sous la chaleur de cette fin octobre.

Le président Georges HENRY était présent à l'arrivée pour les féliciter.

Sans oublier l'équipe bénévole conduite par Alain DEBART, responsable d'un stand de ravitaillement sur le parcours.

En effet, le ROTARY est depuis le début, le partenaire principal et bénévole, du Marathon de TOULOUSE où plus de 6000 participants se sont engagés cette année.

**Pour tout contact avec le ROTARY de
GRENADE rotary-grenade@sfr.fr**





Superstrike - Grenade Saison 2014

Sport d'équipe

Dynamique

Technique

Equilibre

Concentration

Physique

Précision

Souplesse

Coordination

Performance

C'est où ?

Stade Carpenté – Grenade – entrée gymnase

C'est quand ?

+18ans (adultes) : **mercredi** à 19h00

+12 à -18ans (ado) : **mercredi** à 19h00

-12ans (enfants) : le **jeudi** à 18h30

C'est accessible à tous !

Hommes, femmes, enfants (7 à 77 ans)

Licence adulte saison 2014 : **45€**

Licence ado, enfant saison 2014 : **30€**

C'est du loisir pour le plaisir !

Des rencontres **amicales** interdépartementales (31, 82, 81)

C'est de la compétition pour le sport !

Un **Championnat** interdépartemental, des rencontres Nationales et le championnat de France.

Le « Superstrike » vous attend !

Contact: 06 76 85 06 75

Superstrike Club Grenade

www.facebook.com/pages/Superstrike-Club-Grenade/

Tennis club de Grenade

Une rentrée réussie... fort d'un nombre de licenciés en constante augmentation, le tennis club de Grenade est heureux d'accueillir une nouvelle enseignante, jeune et dynamique : Marylin. Elle contribuera, accompagné de Gabriel, à former et faire progresser plus de 100 enfants à la pratique du tennis, ainsi qu'une cinquantaine d'adultes.

La semaine précédent les vacances de la Toussaint, les enfants sont venus déguisés à leur cours de tennis pour fêter Halloween. Ils se souviendront longtemps de leur entraînement "coloré et festif".. une initiative à renouveler.

Nous leur donnons rendez-vous fin janvier pour aller supporter les graines de stars aux Petits As de Tarbes. Comme chaque année, le tennis club organisera les déplacements et fournira la bonne humeur...

A bientôt sur les courts,

Le Tennis club de Grenade.



Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

31^{ème} Congrès de la Haute - Garonne

C'est à Grenade que la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (F.N.A.C.A.) a organisé, cette année, le 31^{ème} Congrès de la Haute-Garonne le dimanche 27 octobre 2013.

La journée a été marquée par une très importante participation des congressistes venus de tout le département.

Le Maire de Grenade, **Jean - Paul DELMAS**, a accueilli, à cette occasion, **M. Kader ARIF**, Ministre délégué des Anciens Combattants, **M. DARMANIN**, Président National et Départemental de la F.N.A.C.A., **M. Gilbert ESPINASSE**, Président du Comité local ainsi que les élus départementaux et régionaux.

Après une impressionnante cérémonie aux Monuments aux morts, les congressistes se sont réunis autour d'un déjeuner convivial à Merville.



Le CBE, une association au service de l'emploi & du développement local anime o.o.o

87 110 000 110 000 • 10 A. 110 000 • Grenade • 31330 GRENOBLE • 06 62 79 17 39 • www.cbe-grenoble.fr

Les Ateliers du Jeudi

... tous les jeudis dans nos locaux.

Inscriptions auprès du CBE

☎ 05 62 79 17 39

Vous avez besoin de conseils pour mener à bien votre recherche d'emploi ?
Rejoignez-nous pour acquérir les outils nécessaires à une démarche efficace.
Nous aborderons les grands thèmes de la candidature à l'embauche ...

... Comment utiliser Internet pour la recherche d'emploi ?
... Quelles questions le recruteur va-t-il me poser ?
... La lettre de candidature, comment ça marche ?
... Suis-je efficace en entretien ?
... Comment réaliser mon CV ?
... Dois-je joindre une lettre de motivation ?

EMPLOI

Planning - 2ème semestre 2013

	CV	LM	ENTRETIEN D'EMBAUCHE	EMPLOI SUR INTERNET
5 Septembre	09h00 - 10h30	10h45 - 12h15	SUR RDV	SUR RDV
19 septembre	09h00 - 10h30	10h45 - 12h15		
3 octobre	09h00 - 10h30	10h45 - 12h15		
17 octobre	09h00 - 10h30	10h45 - 12h15		
31 octobre	09h00 - 10h30	10h45 - 12h15		
14 novembre	09h00 - 10h30	10h45 - 12h15		
28 novembre	09h00 - 10h30	10h45 - 12h15		
12 décembre	09h00 - 10h30	10h45 - 12h15		

Coeur de Grenade : lieu de vie !?

Création d'un Carapattes sur le Groupe Scolaire La Bastide

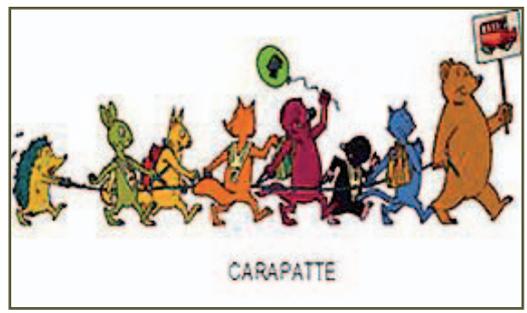
Vous aimeriez que votre enfant aille à l'école à pied, en sécurité et encadré par des adultes, afin de :

- Gagner du temps en le déposant sur votre trajet domicile-travail sans passer par l'école ?
- Le laisser partager en sécurité un moment convivial avec ses copains d'école ?
- Le familiariser avec les règles du code de la rue ?
- Participer à la protection de l'environnement en réduisant les déplacements motorisés dans le centre-ville ?

Vous n'êtes pas parents mais aimeriez participer à une action de lien social sur la commune ?

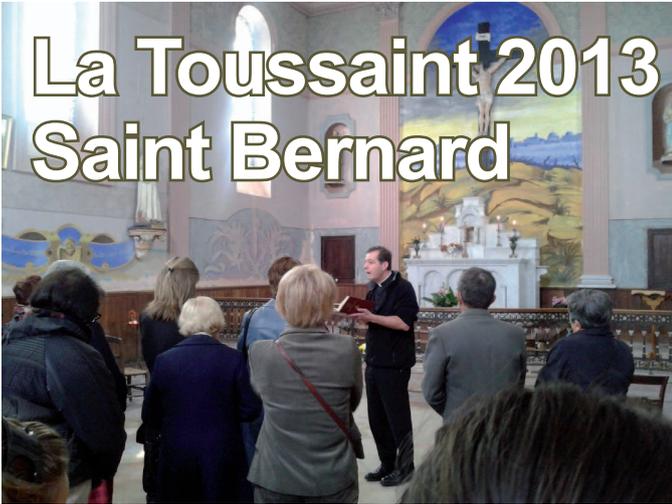
Alors le CARAPATTES est fait pour vous !

L'association « Coeur de Grenade : lieu de vie !? » propose la mise en place d'une ligne pilote sur le groupe scolaire Bastide destinée aux enfants de maternelle et élémentaire. Ce projet a reçu le soutien de la municipalité de Grenade et de la Communauté de Communes Save et Garonne au travers de l'action n°43 de l'Agenda 21.



Pour plus de détails : asso_cglv@orange.fr ou Florent Martinet 06.73.45.57.43

La Toussaint 2013 à la Chapelle Saint Bernard



L'association des amis de la chapelle Saint Bernard remercie tous ceux, nombreux, qui sont venus voir la chapelle.

Nos remerciements vont au Père Hervé du Plessis, curé doyen de Grand Selve qui a assuré vendredi, jour de Toussaint, une intention de prière et de recueillement à la chapelle, aucun acte religieux n'y avait été célébré depuis 2007 ; à Mr JP Delmas, maire

de Grenade, qui est venu lui aussi nous rendre visite et nous encourager une nouvelle fois samedi ; merci à vous tous nombreux pour vos soutiens et suggestions.

Après le franc succès des journées du patrimoine, ces trois jours de Toussaint n'ont fait que confirmer l'attachement de bon nombre de grenadains d'hier et d'aujourd'hui à cette chapelle.

Cette marque de confiance à notre initiative âgée seulement de 6 mois nous donne beaucoup de dynamisme et nous conforte dans nos choix.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de nos travaux et perspectives, en consultant notre blog : <http://chapellesaintbernardgrenade.centerblog.net/>

Quoi de neuf chez Les Mots à Coulisses ?

Des P'tits Goûters Philo Comme à La Maison !

Nourrir à la fois son esprit et sa gourmandise, voilà depuis novembre le nouveau rendez-vous proposé par la sympathique boutique « **Comme à la Maison** » et « **La Compagnie des Mots à Coulisses** ».

Anne aux fourneaux, prépare un bon goûter, Sandrine à la philo, lit un petit conte et huit enfants de 9 à 12 ans s'expriment, se questionnent, débattent, échangent autour de la table sur le sujet philosophique qui ressort de cette lecture.

Un pari alléchant pour une formule goûter + débat de 16h à 18h certains mercredis !

Pour connaître les dates, vous pouvez vous renseigner à « **Comme à la Maison** », 42 rue Victor Hugo ou auprès des « **Mots à Coulisses** » : 06 23 98 61 09 !

Echanges et Cultures

Carnets de voyages

CARNET de VOYAGE

OUZBEKISTAN
de la mer d'Aral à Samarkandes

de Geneviève et Francis FAURES

13 décembre 2013
à 20 h 30

Salle 5
Ancien Collège
rue Paul Bert 31330 GRENADE

<http://echanges-et-cultures.asso-web.com>

Chili Sud

De l'Araucanie jusqu'au nord de la Patagonie, l'histoire d'une bande de passionnés de volcans qui découvrent les édifices du sud du Chili : Lonquimay, Sollipulli, Villarica, Puyehue, et Chaitén avec sa récente éruption. Mais ces apprentis volcanologues savent aussi apprécier les beautés naturelles de ces régions telles que forêts, lacs et glaciers.

CHILI SUD 27 décembre 2013:

Type: Film numérique de 42 minutes avec quelques commentaires inclus (ajout de commentaires en direct), plus un reportage (numérique aussi) de 10 minutes sur un volcan en particulier.

<http://jerome-terrazzoni.atpic.com>

Activités Bilingues Montessori pour Tous

Créée en 1999, notre école maternelle bilingue est fondée sur la pédagogie Montessori. Elle propose des activités extrascolaires aux enfants de 2 à 10 ans.

MONTESSORI PLAYSCHOOL

Pratique vivante de l'Anglais à travers des contes, de l'art, des jeux et du sport. Les intervenants sont de langue anglaise.

De 2 à 10 ans.
Mercredis (hors vacances) - De 9 h à 12 h



LES ATELIERS DE VACANCES MONTESSORI



Ils sont animés par des éducatrices bilingues. Un thème est développé autour d'une Culture, d'un Artiste, du Jardinage, de la Cuisine ou du Sport.

De 3 à 9 ans - 3 jours - De 9 h à 16 h

Pour plus d'informations consultez notre site:
www.montessori-toulouse.com

École Montessori Internationale
Chemin de Montagne 31330. Grenade.
Tel: 05 61 82 25 50

Association FAMILIA

des nouvelles pour les parents d'aujourd'hui

Depuis « la quinzaine découverte » d'octobre, nous débutons une saison prometteuse !

Nous avons accueilli de nombreux adhérents qui ont pu découvrir concrètement nos premiers ateliers ; ils ont pu les apprécier seuls, en tant que parents, ou les partager avec leur enfant.

Nous vous proposons de nouvelles activités en famille : **Eveil musical, Décorations de Noël, Yoga du rire.** Et toujours les Ateliers Découverte parent/enfant : **Shiatsu, Pâtisserie, Sophrologie ludique.**

De nouvelles soirées Familia en perspective (petites conférences) :

- Communiquer plus efficacement avec son enfant
- Mieux communiquer au sein du couple
- Mieux communiquer au sein de sa propre famille
- Pour une communication bienveillante avec son enfant : l'approche Faber et Mazlish

Exclusivité en janvier 2014 : « la semaine québécoise »

Du 22 au 26 janvier 2014, nous accueillerons à Grenade la canadienne Geneviève BELAND, coach en développement personnel et familial qui animera plusieurs ateliers pour les parents, pour les professionnels en contact avec des enfants et pour les couples.

Idée cadeau pour Noël :

Offrez un Atelier Découverte Familia, une idée originale et utile ! Pour un moment privilégié de partage et de qualité entre parent et enfant.

Plus d'informations sur le site www.familia31.fr



Petit train de Grenade

Gros succès pour le petit train de Grenade (PTG) les dimanches d'ouverture où petits et grands se sont promenés à bord.

Trois trains certains dimanches ont été mis à contribution avec une authentique locomotive à vapeur, un locotracteur et une rame automotrice, un plaisir varié. La gare de départ s'est parée d'un abri de quai entre les deux voies d'un plus bel effet. Si de nombreux grenadins viennent s'y dépayser on compte des touristes parfois venus d'autres pays, preuve que le PTG assure une attractivité originale et appréciée.

La traversée de l'authentique pont métallique sur la Save du train Toulouse - Cadours disparu en 1947 permet de découvrir l'autre pont datant du XVIème siècle classé monument historique sous un angle le mettant en valeur. **Durant l'intersaison les travaux de maintenance s'effectueront pour une réouverture début mai.**

Lo Luquet Occitan



L'OCCITAN QU'ES AQUO ?

Faut-il le rappeler : 190 000 km² et 15 millions d'habitants

En Midi-Pyrénées, nous sommes un sur deux à déclarer avoir au moins quelques notions d'occitan.

Ici les aînés parlent patois, les jeunes l'occitan

Nous ne savons pas si nous parlons l'occitan, le languedocien, le patois ou le gascon ! Ce que nous savons, c'est que nous parlons la langue d'ici, la langue du pays, celle apprise à la maison avec les parents

et les grands parents.

Mais en tant que citoyen français, nous parlons le français aussi !

Mais l'important, c'est surtout la conversation entre les générations et sa transmission.

Parce que si à la campagne surtout, la génération des grands-parents parle la langue et que la génération des parents la comprend, cela devient rare pour les enfants.

La préservation de la langue occitane est importante quand plus de la moitié des personnes déclare être attachée à cette langue.

La question de la transmission est centrale : seul un quart des personnes l'a transmise, car c'était interdit de la parler. Nous la redécouvrons maintenant.

Les enfants auront carte blanche : « Ils sont des graines d'occitan. On ne sait pas ce qu'elles deviendront mais il faut croire en ces graines ».

Maintenant il nous faudrait un enseignement à l'école, des radios et télévisions en occitan. »

Il y a un très bon accueil de l'enseignement de l'occitan dans la région, y compris de la part de jeunes originaires d'autres régions.

Pourquoi étudier l'occitan ? / Perqué estudiar l'occitan ?

▪ Plaisir / Plaser

L'occitan c'est avant tout le plaisir d'étudier : le plaisir de découvrir culture et patrimoine, sonorités de la langue.

Avec l'occitan, on apprend des choses sur notre région. D'où venaient par exemple les noms des quartiers, sur l'histoire de la ville.

▪ Convivialité / Convivialitat

L'occitan est souvent la langue de communication . Nous partageons la même passion.

Quand nous écoutons Nadau, Joan-Pau Verdier, Massilia Sound System, et les autres, nous avons envie que l'occitan soit une langue de communication comme les autres.

▪ Développement intellectuel / Desvolopament cultural

Un enfant en classe bilingue est plus éveillé, plus conscient des autres, du monde alentour, des liens avec les autres langues.

L'école en occitan est un formidable outil d'ouverture d'esprit et de compréhension des traditions de la région (carnaval...) et de notre quotidien : à Toulouse et dans la région les expressions que nous utilisons tous les jours viennent de l'occitan (ça m'espante, ça pègue...)

▪ Une passerelle vers d'autres langues / Una palanca cap a d'autres lengas

Apprendre et utiliser deux langues dès l'enfance permet d'apprendre plus facilement d'autres langues, et surtout les langues romanes .

La langue occitane partage de nombreuses similitudes avec les autres langues romanes. De plus grâce à un positionnement géographique qui situe son espace au carrefour de plusieurs espaces linguistiques, les possibilités d'intercompréhension en langues romanes pour un locuteur francophone sont multipliées par une connaissance de l'occitan. Cette réciprocité fonctionne tout particulièrement avec les langues voisines l'italien, l'espagnol et le français notamment .

Lo Luquet Occitan de Granada de Garona

a per tòca, l'estudi, la promocion e lo desvolopament de la lenga e de la cultura occitanas
a pour but l'étude, la promotion et le développement de la langue et de la culture occitanes

lo-luquet-occitan.fr/index.php

Patch et Broderie

des nouvelles de l'association...

La rentrée s'est bien déroulée à l'association PATCH et BRODERIE, suite au forum.

Des inscriptions se sont faites directement sur place et d'autres par la suite. Nous nous retrouvons tous les mardis après-midi où nous échangeons des idées.

L'ambiance est bonne et chacune œuvre à son ouvrage (patch, broderie, point compté, etc...).

Les inscriptions peuvent se faire toute l'année, donc, n'hésitez pas à nous rejoindre avec vos aiguilles à coudre et vos ouvrages.

Pour tous renseignements : 05 61 82 31 08 ou 06 03 15 13 51



Les habitants de Bagnols

à noter dans vos agendas..



Le mardi 15 octobre dernier l'équipe responsable de l'association Les Habitants de Bagnols élargie à saint Caprais, s'est réunie, afin de mettre au point les différents événements de l'année à venir. En la présence de monsieur Gérard ESTELE, le Président, assisté de monsieur Macary Jacky, vice président, du trésorier, de la secrétaire et des différents membres de l'association, une dernière mise au point à été faite pour l'organisation du **thé dansant le 14 décembre prochain, à st CAPRAIS, au foyer rural.**

Pour une somme modique incluant deux pâtisseries et un café, vous pourrez passer un après midi fort agréable ; n'hésitez pas à vous renseigner auprès du président (06 20 31 04 57).

De plus une section philatélie voit le jour, elle sera dirigée par Monsieur Francis MORENO.

Nous vous attendons nombreux le 14 décembre prochain, afin de nous encourager dans l'esprit associatif qui est le notre.



LE
PÈRE NOËL
FAIT SON
SHOW!
2013

**SAMEDI 14
DECEMBRE**
S.D.F. DE GRENADE

1 jouet neuf
= 1 entrée
= 1 enfant
heureux

16H

**BORIS SUR LES
PLANCHES**

Cirque (50 mn)



21H

**MARCEL CAPELLE
& MALIK RICHEUX**

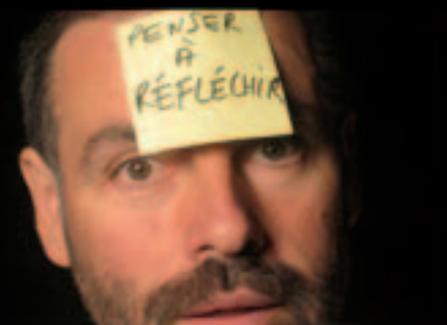
Chansons



22H

**WALLY
« BEST ON »**

Galipettes musicales



www.multimusique.net - 05 62 79 23 93

> Décembre

30 novembre au 7 janvier

Exposition Grenade se donne le vertige !

Salle d'exposition municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Affaires Culturelles

4 décembre

Spectacle de Noël

16 h à 19 h

Bibliothèque municipale

6 au 8 décembre

Téléthon

Grenade Roller Skating

7 décembre

Courses hippiques

Hippodrome de Marianne

Société hippique

8 décembre

Marché de Noël

8 h à 18 h - sous la halle

Comité d'animation

12 décembre

Atelier du parent " L'approche FABER et MAZLISH ""

20 h 30 - Avenue Lazare Carnot

Familia

13 décembre

Carnet de voyage

20 h - Salle 5 , ancien collège

Echanges et Cultures

14 décembre

Le Père Noël Fait Son Show

16 h - Salle des Fêtes

Affaires Culturelles / Multimusic / CCAS

15 décembre

Courses hippiques

Hippodrome de Marianne

Société hippique

20 et 22 décembre

Noël à Saint Caprais

17 h - Foyer Rural de Saint Caprais

Messe

18 h 30 Eglise de Saint Caprais

> Janvier

14 janvier

Voeux du Maire

18 h 30

Salle des Fêtes

> Février

1^{er} et 2 février

Stages de théâtre

Le 1^{er} de 14 h à 17 h et le 02 de 10 à 17 h

Foyer Rural

9 février

Loto

10 h à 18 h 30 - Salle de l'ancien collège

FNACA

23 février

Foire aux livres

9 h - Salle des Fêtes

Office de Tourisme Intercommunal

> Mars

23 mars

Brocante

Sous la Halle

Les brocanteurs du Tarn et Garonne

Le Maire, l'ensemble de l'équipe municipale et des agents de la ville de Grenade vous souhaitent de joyeuses fêtes !



Décembre

Dimanche 1^{er} décembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Lopez
2, chemin Roye – SEILH
05 62 21 06 46

Dimanche 8 décembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Medori
Route de Toulouse - MONDONVILLE
05 61 85 31 80

Dimanche 15 décembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Peyre
La Grande Barthe - CORNEBARRIEU
05 61 85 21 28

Dimanche 22 décembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Raffin
Route de Toulouse – GRENADE
05 61 21 72 30

Mercredi 25 décembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Lewi
Avenue Latécoère – CORNEBARRIEU
05 61 85 24 08

Dimanche 29 décembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Bernon
23 rue Gambetta - GRENADE
05 61 82 61 24

Janvier

Mercredi 1^{er} janvier, 9 h à 20 h

Pharmacie Combes
11 rue Emile Pouillon - MERVILLE
05 61 85 00 52

Février

Nous vous invitons à vous rendre sur le site de la mairie www.mairie-grenade.fr, rubrique Au quotidien, Santé.

Vous y retrouverez la liste à jour des pharmacies de garde.

Dentistes de garde Décembre

Chaque vendredi soir, les coordonnées du praticien de garde pour le week-end sont diffusées sur le répondeur du Conseil de l'Ordre des Dentistes de Hte-Garonne au **05 61 54 80 80**.

Vous pourrez ainsi connaître les praticiens de garde pour les mois de janvier et février ou bien sur notre site www.mairie-grenade.fr

Samedi 7 décembre de 14 h à 19 h, et dimanche 8 décembre de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h

Docteur Katauon HEMATI
37 Grand rue St Michel - Toulouse - 05 61 53 26 93

Samedi 14 décembre de 14 h à 19 h et dimanche 15 décembre de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h

Docteur Maylis PONDEPEYRE
8, av. Léon Viala - Toulouse - 05 34 31 47 95

Samedi 21 décembre de 14 h à 19 h et dimanche 22 décembre de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h

Docteur Hélène ANSERMINO
2 rue Rimbaud - St Jean - 05 62 89 06 90

Mercredi 25 décembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Docteur Pierre VINCHON
30 rue d'Auch - Colomiers - 05 61 78 42 35

Samedi 28 décembre de 14 h à 19 h et dimanche 29 décembre de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h

Docteur Sarah BRANDONE
37 rte de Castres - Quint Fonsegrives - 05 61 24 24 24

En cas d'urgence

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

N° EUROPÉEN D'URGENCE 112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les n° d'urgence

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ÉLU DE PERMANENCE

06 18 08 38 56



AVERTISSEMENT COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DES EMBALLAGES RECYCLABLES



Conformément au règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés, nous vous rappelons que les conteneurs individuels doivent être **sortis la veille au soir du jour de la collecte**. Ils doivent être **rentrés le plus rapidement possible après le passage de la benne de collecte**. Ils ne doivent en aucun cas occuper le domaine public plus de 24h.

Ainsi à partir du mois de janvier 2014, et dans un premier temps, tous les bacs de collecte sélective (bacs à couvercle jaune) qui seront trouvés sur les trottoirs **en dehors des jours de ramassage, seront retirés** par les services techniques de la Communauté de communes.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter les services de la Communauté de communes Save & Garonne au 05.61.82.63.74 ou à l'adresse suivante : tri@cc-saveetgaronne.fr

**INFORMATION
JEUNESSE**



**GRENADE
SUR GARONNE**

Le Point Information Jeunesse propose

**POUR LES VACANCES
DE NOËL 2013 ET FEVRIER 2014**

**DEUX CHANTIERS JEUNES
pour les 16 - 17 ANS
domiciliés à Grenade**

**ATTENTION :
places limitées**

Pour s'inscrire et se renseigner :

**Point Information Jeunesse -
Mairie de Grenade**

2 a allées Alsace Lorraine 31330 Grenade sur Garonne

05 62 79 48 56

mail: pij@mairie-grenade.fr

Horaires d'accueil

Lundi - Mercredi et vendredi :

9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi et jeudi : de 14 h à 18 h